

portugais oral du Brésil parcourt à grands pas le chemin de cette évolution des verbes transitifs vers des verbes labiles-P. La forme écrite de la langue, dont proviennent les exemples, n'en est qu'un pâle reflet.

Mithun (2008) avance une idée très proche de celle-ci pour expliquer certains systèmes à alignement nominatif-absolutif d'Amérique du Nord : une classe d'inaccusatifs est créée à partir de la réanalyse en intransitives de constructions nominatives-accusatives où l'agent de troisième personne est marqué par zéro et le verbe n'a pas de morphologie qui explicite sa transitivité; les équivalents fonctionnels du passif obtenus par simple omission / déréférenciation de l'agent se prêtent bien à cette réanalyse. Une situation telle donne, présumé-je, une phase de labilité plus ou moins généralisée. Tant que les contreparties transitives subsistent, nous avons du nominatif-absolutif classique. Leur éventuelle disparition provoque l'avènement du tout-intransitif.

3) Un moyen de reléguer l'agent sans aller jusqu'à l'omettre consiste à en faire un complément génitif dans un syntagme nominal dominé par une forme déverbale. Rappelons-nous le samoan : pour une relégation atténuée on recourt au génitif. Le cas fréquent est que ce déverbal soit une nominalisation orientée vers le patient. Sur le type **tu es mon aimée** on fait **le bateau est le construit de l'homme**. Si la relégation de l'agent est un besoin aussi omniprésent que je le suppose, nous n'avons pas besoin de recourir à une opération pragmatique formellement lourde sur le patient — **(c'est) le bateau (qui) est le construit de l'homme** — pour expliquer le surgissement de ces constructions. Le patient est promu par forfait de l'agent.

Le génitif comme résultat de la relégation de l'agent est à rapprocher du complément d'agent de passif pour un participant bas en saillance sémantique ou pragmatique.

(96) a. **me lo llevé arañado de un gato y picado de una avispa**<sup>11</sup>

b. **le Mont Saint-Michel fut assailli de visiteurs**

(Noter le sens événementiel de (96)b.) Le génitif est donc un cas disponible pour l'expression de l'agent relégué parce qu'il peut modifier un déverbal (nominalisé ou participe) orienté vers le patient. Je prends parti — un peu vite je le reconnais — pour une constituance [X] [ **fut assailli de Y** ], plutôt que [X] [**fut assailli**] [**de Y**], plus parallèle à [X] [**fut assailli**] [**par Y**]. Je n'approfondirai pas ce point. Tant que l'expression de l'agent conserve les propriétés syntaxiques de complément adnominal qu'elle est, c'est-à-dire tant que sa portée se limite au domaine interne au syntagme nominal, ce dernier institue un prédicat intransitif, à actant unique patient, en tous points isomorphe à **Jean (est) [victime de Paul]**. Côté patient le

---

<sup>11</sup> Daniel Aguirre, Paris 2006.

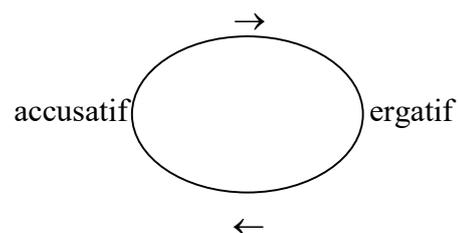
symétrique de l'actant agent marqué par le génitif existe : la proposition transitive primaire a pour étymon une subordonnée nominalisée où l'actant interne exprime le patient (**la destruction de Homs**). C'est par exemple le cas en ute où le procédé de subordination passe encore aujourd'hui par la nominalisation (Givón 2011 105). La différence, radicale, d'avec ce qui nous occupe réside en ce que la nominalisation y est *non orientée*, permettant la préservation de la hiérarchie des actants.

Autant pour ce qui est du passif que de l'inaccusatif-CE que du déverbal orienté, une seule motivation pragmatique, le besoin de reléguer l'agent, pousse d'abord à l'alternance — deux constructions concomitantes en synchronie, dont une marquée — et de là au changement — la construction marquée évince sa rivale et devient non marquée. Le figement de façons de parler alternatives résultant de la relégation de l'agent doit me sembler-il se produire facilement et rapidement à moins de pressions en sens contraire (force des modèles conservateurs tels l'écrit, les élites, les prescripteurs de morales volontaristes, etc.). Mais une fois le pli pris, et telle façon de parler sélectionnée pour devenir la norme, la motivation qui lui a donné naissance se délave au point de n'en plus subsister de trace. La structure est née, et son destin est de s'affranchir de la fonction qui l'a suscitée.

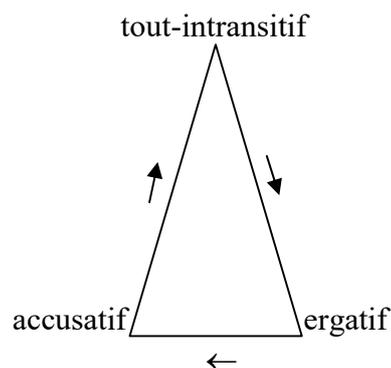
#### 4.3.3 ORIGINE DE L'ERGATIVITE

Au point où nous sommes rendus, et supposant admise la possibilité d'un état tout-intransitif des langues, j'avance que le cycle imaginé par Dixon (1994) pour visualiser l'évolution des alignements, (97), contient un sommet non ergatif et non accusatif, (98), qui constitue le vrai contraste avec ces deux états, accusatif et ergatif, somme toute très comparables entre eux (*cf.* Marantz ci-dessus).

(97)



(98)



Dit autrement, l'ergativité homogène (morphologique et syntaxique) a son origine dans un état de langue où tous les prédicats sont intransitifs et où les événements que décrivent les verbes transitifs dans beaucoup de langues y sont rendus par des verbes ou inaccusatifs-CE, ou d'origine passive, ou nominalisés. La proximité sémantique de leurs respectives diathèses est considérable, bien sûr, et je ne suis pas en mesure de dire ici si les morphologies passive et nominalisante en arrivent à exprimer la finitude pendant la phase tout-intransitive de sorte que les formes d'origine passive ou nominalisées y rejoignent la classe des inaccusatifs-CE, ou si cela advient de façon concomitante au basculement des verbes dans une classe nouvelle de transitifs. La transitivisation en diachronie consiste en la récupération comme actant d'un participant périphérique. Comme, pour les trois constructions qui nous occupent, ce participant à promouvoir est un agent, le résultat est l'"ergativisation" de la diathèse : divalente, confrontant prototypiquement un agent et un patient, conservant à l'expression du patient les propriétés formelles qui en font un actant non marqué et un sujet, conservant à l'expression de l'agent les propriétés d'encodage et de constituance qui en font un actant marqué, et conférant à cet actant les propriétés syntaxiques d'un objet. Trask (1979) envisage une étape plutôt fugace d'ergativité syntaxique où l'actant patient est sujet suivie d'une réappropriation tout aussi rapide des propriétés de sujet par l'actant agent. Mais il reste muet sur le statut de cet actant agent dans la phase de syntaxe ergative. Pour tout dire, et sauf défaillance mnémonique, je n'ai pas vu l'évocation d'un agent qui soit un objet hors Marantz (1984), Mahieu (2004) et mes propres publications sur le katukina-kanamari. Suivent quelques brèves illustrations du parcours indiqué par la flèche descendante de (98), classées par le type du prédicat intransitif étymon.

**Verbe passivé.** C'était l'origine la plus communément mise en avant à une époque (Hale 1970; Comrie 1978; Estivals & Myhill 1988; Dixon 1994; Trask 1979 — son type A). Affaiblie aujourd'hui (Haig 2008; Mc Gregor 2007; Palancar 2002, dans son inventaire des sources des marques d'agent, trouve que celles d'ergatif et d'agent de passif sont trop hétéroclites pour provenir l'une de l'autre ou descendre d'une même source; aussi Palancar 2009; Dimmendaal, à paraître, montre comment un instrumental — si souvent associé au passif — peut finir en marque d'ergatif sans passage par le passif; cf. ci-dessus 4.1), elle reste plausible pour certaines langues polynésiennes (Chung 1978; Mc Gregor 2007).

**Inaccusatifs-CE.** Une première question qui se pose, à propos de cette classe comme précurseur diachronique présumé, est si elle doit aussi être vue comme le passage obligé du passif vers la construction ergative. Palancar (2002 221) envisage une telle possibilité, et si cela se confirmait le passif disparaîtrait de la liste des précurseurs immédiats de l'ergativité syntaxique. Notons que, pour Givón (1984), le passage obligé d'une construction passive à une construction ergative est plutôt l'inverse, au motif que le passif est par excellence un dispositif d'élimination de l'agent, et qu'il faut à la construction ergative, divalente, un étymon qui retient l'expression de l'agent — même en tant qu'adoint —, tel l'inverse. Les scissions de la transitivité dans un système ergatif sont pour cet auteur, je l'ai dit, l'héritage des hiérarchies si caractéristiques des systèmes à direct-inverse. Mon idée est que 1. pour que l'agent

entreprenne son retour dans l'actance il suffit qu'il *puisse* en effet être exprimé dans la construction étymon, comme c'est le cas avec les inaccusatifs-CE et souvent le passif; et 2. les hiérarchies en question, toujours les mêmes, sont à l'œuvre dans de multiples régions de la grammaire et de ce fait peuvent induire du marquage différentiel indépendamment d'un mécanisme d'inverse. Siewierska (1998) envisage aussi la possibilité d'un étymon inverse, mais sans précurseur passif. Sa proposition se centre sur l'encodage des actants (surtout par indexation), pas sur la syntaxe.

Le lezgh dans l'interprétation de Mel'čuk, et le trumaï dans la mienne, constituent des candidats tout désignés pour emprunter à un moment donné ce chemin vers l'ergativité syntaxique (n'oublions pas qu'en dehors de — respectivement — Mel'čuk et moi-même, leur ergativité *actuelle* est avérée pour tous les auteurs). Il est difficile de trouver dans la littérature des exemples de langues qui auraient déjà suivi ce même chemin, tout simplement parce que le tout-intransitif et son corollaire la classe des verbes inaccusatifs-CE ne sont pas reconnus dans les descriptions ou les reconstructions. Mel'čuk (1987) voit toutefois dans le dargwa une illustration de cette évolution. Deux autres exemples seraient : le xavante, tel que l'interprète Estevam (2011) en envisageant un état ancien de la langue tout-intransitif; le basque, dont le suffixe ergatif descend d'une ancienne marque codifiant la cause sur des prédicats intransitifs (Palancar 2009). A noter que dans un cadre formaliste, l'inaccusativité est parfois vue comme la source synchronique de l'ergativité (Bok-Bennema 1991).

Ces deux étymons — si tant est qu'ils soient deux — ont en commun de voir un agent uniquement instanciable dans la zone des adjoints réintégrer la zone de l'actance sans toucher au statut syntaxiquement privilégié de l'actant patient.

**Déverbal orienté.** Je livre mon scénario de l'histoire du katukina-kanamari. Il a la force et la faiblesse de toute reconstruction interne : capacité explicative plutôt attrayante à défaut de mieux, base empirique plutôt exigüe. Commençons par un rappel (section 4.2.2) du parallélisme structurel entre syntagme de verbe divalent et syntagme de nom divalent ("inaliénable").

(99) [pi:da-na= duni] wa:pa  
 jaguar-CASM= attraper chien  
 'le jaguar a attrapé le chien'

(100) [Owi-na= hiwan] Hiowai  
 Owi-CASM= nièce Hiowai  
 'Hiowai est la nièce d'Owi'

Maintenant, faisons la conjecture d'un état diachronique non ergatif, accusatif pour tout dire, où la proposition primaire se construit comme la construction accusative encore vivante

aujourd'hui (je reprends l'exemple (24) en lui donnant une traduction adaptée à l'argumentation en cours).

- (101) **[wa:pa duni] pi:da**  
 chien tuer jaguar  
 'le jaguar a attrapé le chien'

Dans ce état, "initial" par rapport au cheminement supposé ici, la nominalisation des verbes se fait au moyen d'un suffixe **-nin** et crée une catégorie d'absolutif, (102)-(103) (*cf.* ergativité ubiquiste, section 3). Avec les verbes divalents, l'agent est récupéré sous forme de génitif. (La nominalisation d'agent n'est pas reconstructible.) La subordination fait appel aux formes nominalisées, (104)-(105), et il est malaisé de décider si nous y avons affaire à des nominalisations orientées vers un participant ou à des "noms d'action".

- (102) **?opatyin-na=**                      **biwi:k-nin**                      **kapayo**  
 enfant-CASM=                      manger-NOMINALISATEUR                      papaye  
 'la papaye est (la) chose mangée par l'enfant (litt.: ... (le) mangé de l'enfant)'
- (103) **?[yohan-nin]**                      **wa:pa**  
 aboyer-NOMINALISATEUR chien  
 'le chien est (l')aboyeur'

Avec comme principale **Nodia a vu...** nous avons les subordonnées :

- (104) **?...Kopa-na=**                      **ti-nin**                      **takara**  
 Kopa-CASM=                      tuer-NOMINALISATEUR                      poule  
 '...Kopa tuer la poule (ou : ...la poule (être) le tué de Kopa)'
- (105) **?...hoki-nin**                      **Makuana**                      **Hanani-na=**                      **katu**  
 parler-NOMINALISATEUR                      Makuana                      Hanani-CASM=                      COMMITATIF  
 '...Makuana parler avec Hanani (ou : ...Mak. (être) le parleur en compagnie de Han.)'

Noter le cas marqué sur l'objet de postposition, annoncé en 4.2.2. Tous les exemples notés <sup>?</sup> sont attestés aujourd'hui dans les deux dialectes. Le signe d'interrogation signifie que je les replace dans l'état initial et que pour (101) je renonce à la généricité du patient. Les constructions actuelles, sur lesquelles se fonde le raisonnement, ont ici une proposition principale à forme ergative, que j'omets des exemples illustrant le supposé stade initial.

Le tour **la papaye est le mangé de l'enfant** devient la façon non marquée de parler dans les propositions indépendantes. Rappelons que Trask (1979), peut-être par influence du type indo-iranien, écarte l'idée d'une ergativité syntaxique issue de déverbal. L'actant patient conserve toutes les propriétés formelles du sujet des prédicats nominaux de (102). L'actant agent conserve toutes les propriétés formelles du génitif de (102). *Jusqu'à ce que* toute une série de changements de type réanalyse intervienne pour faire du déverbal un verbe fini — le

suffixe de nominalisation est désormais une marque d'aspect duratif, (106)-(107), et le verbe divalent est passible d'un changement de voix — et par la même occasion faire de l'actant agent un co-actant de niveau propositionnel — promotion par changement de voix, (108), restrictions sur son accès à certaines opérations syntaxiques (*cf.* 4.2.2), toutes caractéristiques qui le distinguent désormais du génitif.

(106) **opatyin-na=**      **biwi:k-nin**      **kapayo**  
 enfant-CASM=      manger-DURATIF      papaye  
 'l'enfant est (était) en train de manger la papaye'

(107) **kitan-nin**                      **wa:pa**  
 dormir-DURATIF                      chien  
 'le chien est (était) en train de dormir'

(108) **wa-biwi:k**              **opatyin**  
 ANTIPASSIF-manger      enfant  
 'l'enfant mange'

Le résultat évidemment est l'ergativité syntaxique : la proposition transitive existe, l'actant patient est aligné sur l'actant unique en morphologie (nominatif, ou *absolutif* si l'on préfère) et en syntaxe (sujet), et l'actant agent est, lui, marqué en morphologie (ergatif, ou *accusatif* à la Marantz), et au second rang en syntaxe (objet). Le participant patient générique est le laissé pour compte de cette évolution — les génériques font en général de mauvais sujets —, et subsiste comme objet dans la proposition accusative dont le syntagme verbal a conservé sa forme primitive.

De manière tout à fait impressionniste, la distance entre les deux dialectes me paraît équivalente ou inférieure à celle existant entre les variétés européenne et américaine d'une même langue de colonisation (Queixalós & dos Anjos 2007). C'est dire si la divergence dialectale est récente. Le basculement décrit dans les deux paragraphes précédents s'est produit avant la scission entre les deux variantes. Les locuteurs katukina sont restés plus isolés du monde extérieur (des autres langues indiennes, du portugais) et leur dialecte semble grammaticalement plus conservateur à plusieurs égards (mais plus innovateur au plan phonologique). Les formes nominalisées ayant été préemptées par la proposition indépendante avant la scission, une fois cette dernière advenue des innovations séparées ont eu lieu sur la façon de nominaliser ces nouveaux verbes. Le kanamari s'en tire élégamment : une marque déictique **nyan** sur le verbe (4.2.2), ce dernier conservant l'expression de son actant interne (agent) pour la nominalisation de patient, (50), ou prenant la marque d'antipassif pour la nominalisation de l'agent, (72). La nominalisation originelle en **-nin** est y encore visible dans quelques dérivés lexicaux. Le katukina a gardé la nominalisation en **-nin** pour le patient, (46), tout en inventant pour l'agent une forme discontinue **mo-...-hi** tout à fait opaque, (47).

Du katukina-kanamari nous retenons qu'à l'instar des scénarios démarrant au verbe passivé ou à l'inaccusatif à cause externe, la ré-actancialisation de l'agent s'est faite "par le bas", dans la position d'objet, puisque la prééminence syntaxique de l'actant patient reste inchangée.

L'étymon déverbal orienté pose l'inévitable question de savoir si le parcours diachronique aboutissant à une proposition finie à deux actants [**la papaye**] [(est) **le mangé de l'enfant**] contient nécessairement une phase où cette construction se cantonne aux subordonnées, pour ensuite se propager aux indépendantes comme on le suppose pour les langues caribe et jê. L'exemple de l'honorifique xavante (cf. ci-dessus 4.3.1) tendrait à montrer que la relégation de l'agent peut être une motivation suffisamment puissante pour entraîner un passage direct (mais il reste des tests à faire sur les propriétés formelles de **la vaisselle** [(est) **ton lavé**]). Une question subsidiaire est si dans le cas d'un "détour" par les subordonnées il faut considérer le captage du statut d'indépendante comme un processus purement mécanique, non motivé fonctionnellement. Je ne le crois pas : l'extension de la construction depuis la subordonnée vers l'indépendante vient répondre au besoin de reléguer l'agent là où la force illocutoire s'exerce le plus directement, à savoir la proposition indépendante.

Le moment est venu de se pencher sur la double conjugaison du finno-ougrien. Je propose brièvement quelques idées qui m'ont été suggérées par les travaux de Perrot (1984, 1992-1993, 1993, 1995, 1996, 1998). C'est toutefois à Mahieu (2009, voir ci-dessous 4.3.5) qu'il revient d'avoir d'une part fourni, indépendamment, le socle empirique de cette constellation d'hypothèses, et d'autre part édifié un scénario comparatif convaincant de la parenté génétique entre la conjugaison objective dans cette famille et la construction ergative de l'esquimo, parenté déjà entrevue vers le milieu du vingtième siècle par deux auteurs, Bergsland et Menovščikov (mentionnés dans Fortescue 2000).

Mon idée est que le vogoul représente un état plus ancien que les autres langues de la famille. Dans un contexte nominatif-accusatif, l'actant agent est un sujet, et le verbe s'accorde en nombre avec lui. Sous la pression du besoin de reléguer l'agent, le syntagme verbal prend la forme d'un syntagme nominal dominé par un déverbal orienté vers le patient, **le bateau** [(est) **le fabriqué de l'homme**]. L'actant patient a des propriétés de sujet, et le "verbe" (pour simplifier; je manque d'éléments pour décider entre *deverbal* et *verbe*) s'accorde en nombre avec cet actant. C'est la conjugaison "objective". Les constructions initiales à patient indéfini restent en dehors de cette évolution parce que les indéfinis aussi font de mauvais sujets (cf. les génériques du katukina-kanamari ci-dessus), si bien que le verbe continue de s'y accorder en nombre avec l'agent. C'est la conjugaison "subjective". L'ostiak amorce, dans **le bateau** [(est) **le fabriqué de l'homme**], la ré-actancialisation de l'agent puisque l'accord du verbe avec lui devient fréquent. J'ajoute, mais en anticipant sur la suite de mon propos, que le hongrois va, dans le même sens, beaucoup plus loin : la construction devient **l'homme le bateau** [(est) **son fabriqué**], le verbe porte une marque syncrétique d'accord avec le patient *et* l'agent, enfin l'actant exprimant ce dernier a des propriétés de sujet. Autrement dit, dans les deux conjugaisons l'actant agent est sujet. Le finno-ougrien n'a fait qu'effleurer tangenciellement

l'ergativité, car si la scission que présente le vogoul est comparable à celle que connaît le katukina-kanamari, dans celui-ci la construction à déverbal orienté s'est très nettement imposée comme la forme de la proposition primaire (Mahieu donne de cette divergence une explication toute simple, *cf.* 4.3.5). Comparable également aux "A-construction" / "O-construction" que Dixon (2000) identifie en jarawara, et Dienst (2008) reprend pour le madija même si, pour cette dernière langue, la question de la symétrie entre les deux constructions ne semble pas tranchée, certains auteurs (Adams Li clan & Marlett 1991) estimant non seulement que la construction orientée vers le patient est plus fréquente (ce que Dienst reconnaît), mais qu'elle est sans équivoque primaire. Sur le chemin de l'ergativité, le finno-ougrien a eu des velléités, le madija un net penchant, et la katukina-kanamari un coup de coeur.

Les langues des Philippines, les langues eskimo et les langues maya sont des cas exemplaires de l'entrée dans l'ergativité par le truchement du déverbal orienté (le domaine indo-iranien aussi bien sûr mais de manière plus épiphénoménale). Himmelmann (1991) pour le domaine philippin, Sasse (1991) pour le domaine maya, nous offrent des comptes rendus lumineux de cette évolution diachronique<sup>12</sup>. Rappelons que dès 1979 Haudricourt soulignait la forme nominale du prédicat verbal dans les langues de Formose. A mon sens, Himmelmann minimise un peu l'idée du caractère primaire de la construction orientée vers le patient, défendue par des auteurs tels que T. Payne (1994) pour le cebuano, Brainard (1994) pour le karao, Cena (1977), Shibatani (1991), De Guzmán (1992) et Aldridge (2012) pour le tagalog. Ce dernier auteur — dans un cadre générativiste, précisons-le — voit dans la construction orientée vers l'agent un antipassif. Pour Saclot (2006) — travaillant dans une approche fonctionnaliste — elle est simplement intransitive. Concernant Sasse je dirais que bien sûr l'agent maya gagne à être vu comme ayant récupéré, parallèlement à la reinitiation du verbe, les propriétés d'actant. Ceci par le simple fait qu'une coupe synchronique dans la grammaire d'une langue est en bonne partie le résultat de l'évolution qui y a mené. Cette coupe néanmoins ne saurait se confondre avec une image aplatie compactant des siècles ou des millénaires d'histoire antérieure. La querelle autour de l'hypothèse nominaliste en eskimo le montre à souhait (Lowe 1978; Sadock 1999). Les "verbes" d'aujourd'hui en maya, eskimo, et katukina-kanamari — aux Philippines aussi selon Kroeger (1998), mais pas selon Kaufman (2009) — sont des verbes.

Tout comme en movima, où les indices sont toutefois maximalement minces. A nouveau je prends la liberté de donner ma lecture de faits rapportés par d'autres auteurs, en les plaçant dans des cadres d'analyse différents. Pour le movima, je me fonde sur Haude (2010, 2012). Cette langue, isolée, est omniprédicative dans les termes de Launey (1994), les noms comme les verbes ayant un accès direct à la fonction de prédicat. Noms et verbes n'en restent pas moins différents sous d'autres rapports (par exemple, les noms s'incorporent, les verbes non, et il y a un peu de morphologie exclusive des noms). Très configurationnelle cependant en termes de constituance et ordre. Tous les verbes transitifs doivent porter un affixe, tiré d'un

---

<sup>12</sup> Mes remerciements à Katharina Haude pour ces deux références.

paradigme de deux, servant à orienter le prédicat vers l'actant patient ou l'actant agent. L'actant ainsi privilégié par le prédicat a les propriétés formelles de l'actant unique de verbe intransitif, dont la plus notable pour la syntaxe : il est externe au syntagme verbal. Donc l'affixe orientant sur le patient induit un alignement ergatif, et celui orientant sur l'agent un alignement accusatif. La construction ergative est la forme primaire en termes pragmatiques (fréquence, situation d'énonciation, etc.). Le choix entre les deux se fait en principe sur la saillance différentielle des participants : le plus bas s'exprime par l'actant privilégié. Rien ne donne à entendre que le lexique des verbes soit du type tout-intransitif, engendrant des verbes transitifs par adjonction de morphologie : les deux affixes ont nettement pour fonction d'orienter le prédicat, pas d'augmenter sa valence. Le parallélisme structurel entre syntagme verbal et syntagme nominal est presque total. L'absence de trace de morphologie nominalisante empêche l'auteur de proposer une origine des constructions transitives actuelles rattachée au déverbal orienté. Pour préférer l'idée de verbes au sémantisme intrinsèque de noms, dénotant des participants plutôt que des événements. Ma proposition est en deux temps, dont le premier consiste à laisser dans un arrière-plan provisoire la question de la saillance présidant au choix entre les deux constructions, car elle n'est pas toujours déterminante et, surtout, elle est fortement contre-intuitive typologiquement (dans le direct, le participant bas en saillance s'exprime par l'actant privilégié en morphosyntaxe). Il en découle quatre avantages : 1. les affixes d'orientation *sont* la morphologie nominalisante qui manque; l'un produit une nominalisation de patient, l'autre une nominalisation d'agent; ils sont les pendants des supposés affixes de "voix" des langues philippines; 2. si l'affirmation qui précède est vraie, alors une proposition primaire à forme ergative se constitue autour d'un verbe à étymon déverbal, orienté vers le patient, dominant un syntagme prédicatif dont l'actant interne exprime l'agent et l'actant externe exprime le patient; ce dernier actant est pourvu de propriétés de sujet; 3. le chemin diachronique suivi par la langue n'est pas inédit, il est même très comparable à celui parcouru par les langues énumérées au paragraphe précédent; 4. ce chemin diachronique commun devrait tendre à éloigner les déverbaux de leur nature nominale pour les rapprocher de la condition de verbes; les indices sont minces mais non inexistant; j'en ai mentionné deux ci-dessus, à quoi on peut ajouter les particules de temps-aspect-mode, dont l'auteur présume qu'elles vont uniquement sur les verbes; enfin, la preuve que nom et verbe organisent la proposition de manière différente et sont donc des êtres syntaxiquement distincts : l'actant externe d'un prédicat dominé par un nom lexical est soumis à des restrictions de position tactique qu'ignore l'actant externe d'un prédicat verbal (souvenons-nous, 4.2.2 *in fine*, du comportement différent de l'actant interne du katukina-kanamari selon qu'il l'est de nom ou de verbe — "génitif" / "ergatif" respectivement); les déverbaux sont bien redevenus des verbes et le sémantisme de ces derniers est lui aussi redevenu banal pour des verbes : des manières d'exister inscrites dans la temporalité, donc des actions, événements, processus, etc. Nous reviendrons au movima en section 4.3.3 pour, en prenant l'ergativité syntaxique comme angle d'attaque, tenter de rendre intelligible l'apparemment si curieux phénomène de saillance.

En synthèse, l'ergativité syntaxique naît d'un nombre réduit de situations, trois, voire deux, au moment où l'expression d'un participant agent, soit adjoind (passif, inaccusatif-CE) soit complément adnominal (déverbal orienté) acquiert des propriétés d'actant. Le passage se fait sans intervention sur les propriétés formelles attachées à l'actant patient. Ce dernier reste donc sujet, l'actant agent assumant une position d'objet.

La grande diversité des marques d'ergatif dans les langues, fait avéré (Palancar 2002; Mc Gregor 2007), ne doit pas être vue comme le reflet d'une supposée grande diversité des manifestations de l'ergativité, syntaxique ou uniquement morphologique. Les formes du cas ergatif se réduisent, à la lumière de ce qui vient d'être dit, à 1. une marque de génitif (étymon déverbal orienté); 2. une marque de relief pragmatique ("défini", "topique", "focus", etc.; voir 4.1); et 3. la palette des marques d'oblique introduisant l'expression adjoind (étymon verbe passivé et inaccusatif-CE) de notions apparentées, directement ou par le truchement de la métaphore, à celle de cause, source ou moyen (concomitant, locatif, ablatif, perlatif, instrumental, etc.). La source de la diversité réside évidemment en 3. où, pour ne rien arranger, figurent aussi un certain nombre de choix plus ou moins arbitraires, tant il est vrai que lorsqu'il s'agit de marquer, la contiguïté sémantique n'est pas une condition décisive : des deux illustrations qui suivent, la première montre que le phénomène ne se circonscrit pas aux langues ergatives. Comme cela a été dit, en poma central — nominatif-absolutif — la forme pronominale de l'agent (dans les termes de Mithun 2008, nominative dans les miens) s'utilise aussi pour un patient fortement affecté ou cible d'empathie. En dyirbal (Dixon 1972), alutor (Kibrik *et al.* 2004 115), et dargwa icari (Sumbatova & Mulatov 2003), la même marque sert à l'actant agent de l'actif et au complément patient de l'antipassif. Ce qui pour autant ne justifie pas de leur attribuer uniformément le nom d'ergatif : ce dernier est le cas de l'*actant* agent, et le complément-patient de l'antipassif porte un cas *oblique* (souvent instrumental) qui a pu être en relation diachronique avec l'ergatif.

Impossible de contourner la question de savoir pourquoi l'agent serait voué à (re)venir dans l'actance. Ou, dit autrement, pourquoi le tout-intransitif, dans un sens mou incluant le passif et le déverbal orienté, serait un état diachroniquement instable. Je m'attache à y répondre dans la section suivante en tentant une incursion, spéculative de nécessité, hors de la grammaire.

#### 4.3.4 ACCUSATIVITE COGNITIVE

Autant le dire d'emblée, l'hypothèse de l'accusativité cognitive est à tester expérimentalement — et le montage du protocole ne semble pas *a priori* être d'une difficulté insurmontable. La pertinence du test naît de la constatation que si le fond de l'affaire frise la trivialité tant il semble évident (toutes choses égales, l'agent est le participant le plus proéminent cognitivement), il s'accompagne de plusieurs problèmes, mineurs mais non moins gênants, que je mentionnerai dans un instant.

Nous sommes donc à l'interface de la grammaire et la cognition. Une formulation sommaire de l'hypothèse pourrait être :

(109) *Dans le traitement des deux participants d'un événement où l'un cause une modification de la manière d'exister de l'autre, l'esprit humain introduit de l'asymétrie en privilégiant le premier.*

Le corollaire linguistique est double :

(110) *La grammaire des langues reflète directement cette asymétrie moyennant l'alignement de l'expression des deux participants selon le patron accusatif. L'ergativité est donc à voir comme une organisation morphosyntaxique hautement marquée.*

Avant d'aller plus loin il convient de faire état de certains travaux expérimentaux qui pourraient avoir une incidence sur mon propos, à commencer par celui qui semble contredire frontalement (109), Goldin-Meadow (2003)<sup>13</sup>. J'en résume le contenu. En dépit de ce que pourrait laisser supposer la deuxième partie de (110), les enfants n'ont pas plus de difficulté à apprendre les langues ergatives que les langues accusatives. (Il est clair pour moi qu'un organisme apte à apprendre l'orthographe du français ou de l'anglais ne fait qu'une bouchée de l'ergativité la plus syntaxique.) On en déduit que la deuxième partie de (110) serait sans effet notable sur l'acquisition de la première langue, *contrairement* à ce que prétend Pye (1990) à propos des langues maya. En effet, le résultat le plus évident de cette étude — modérément surprenant — est que les enfants apprennent plus facilement la morphologie que la syntaxe, et plus facilement la voix active que la voix dérivée. Maintenant, plus directement en rapport avec l'ergativité, de Guzmán (1992) rapporte que les enfants futurs locuteurs de tagalog acquièrent la construction à prédicat orienté vers l'actant patient avant la construction à prédicat orienté vers l'actant agent. Pour en revenir à Goldin-Meadow, son étude, intitulée suggestivement "Thought Before Language: Do We Think Ergative?", porte sur la langue gestuelle *spontanée* d'enfants sourds-muets, américains et chinois, pendant l'étape d'énoncé-à-deux-mots que traversent aussi les enfants parlants. Deux classes de lexèmes se partagent l'inventaire des verbes, les intransitifs et les transitifs. Je les identifierai ci-après par les lexèmes particuliers utilisés dans l'expérience, verbes<sub>COURIR</sub> et verbes<sub>MANGER</sub>. L'ordre tactique, la fréquence d'expression des participants, et les rôles sémantiques sont les indicateurs de l'alignement. Comme l'état de langue ne permet que deux mots par énoncé, chaque verbe ne peut être accompagné que de l'expression d'un participant. Les verbes<sub>COURIR</sub> engendrent des énoncés du type [**souris courir**]. Les verbes<sub>MANGER</sub>, des énoncés du type [**fromage manger**]. L'agent n'est presque jamais mentionné avec les verbes<sub>MANGER</sub> et lorsqu'il l'est, cela donne [**manger souris**]. Puisque ces enfants n'ont jamais été exposés à une langue existante, leur comportement linguistique reflèterait quelque chose d'une organisation cognitive universelle qui, vu la fréquence d'instanciation des participants et l'ordre des mots chez ces enfants, aligne

---

<sup>13</sup> Je remercie Andrew Nevins pour cette référence.

le patient des verbes<sub>MANGER</sub> sur l'actant unique des verbes<sub>COURIR</sub> et traite l'agent des verbes<sub>MANGER</sub> différemment. Dans cette même phase de deux mots par énoncé, les enfants parlants qui apprennent en première langue l'anglais, le coréen, le samoan et l'inuktitut font comme les sourds-muets de l'expérience en ce qui concerne la fréquence des mention / omission d'un participant : le patient est privilégié, l'agent des verbes<sub>MANGER</sub> apparaît rarement. Nous pensons ergativement et nos langues nous amènent progressivement à rentrer dans d'autres patrons d'alignement. Par exemple au regard de la tactique, les enfants parlants *anglophones* se trouvant dans cette phase produisent bien pour les verbes<sub>COURIR</sub> l'ordre [**souris courir**] mais pour les verbes<sub>MANGER</sub> l'ordre [**manger fromage**]. L'actant patient des verbes<sub>MANGER</sub> n'est plus aligné sur l'actant unique des verbes<sub>COURIR</sub>.

Ma lecture de cette expérience est différente. Les auteurs n'ont pas observé des comportements linguistiques directement déterminés par la cognition et mettant en jeu des verbes transitifs. Ils ont eu sous les yeux une langue tout-intransitive. L'inférence sur l'alignement ergatif provient de la valence verbale des *traductions*. Tout comme, aux yeux de Mel'čuk (1983), chez les linguistes soviétiques décrivant le lezgh. Chez les enfants sourds-muets et en lezgh, la classe des verbes ne distingue pas les intransitifs des transitifs, elle ne contient que des intransitifs, dont les inergatifs, verbes<sub>COURIR</sub>, et les inaccusatifs-à-cause-externe, verbes<sub>MANGER</sub> ('être-mangé'). Cette expérience vient renforcer l'hypothèse du tout-intransitif. (Reste à voir ce qu'il advient de l'alignement lorsque l'évolution subséquente du système grammatical des enfants sourds-muets dépasse la phase de deux mots par énoncé.)

De son côté, la prééminence de l'agent est mise en avant bien plus par les linguistes que par les psychologues. Explicitement posée sous des formes différentes dans les mouvances tant fonctionnaliste-typologique (les hiérarchies des rôles, par exemple Givón 2001a 1008, 199; Plank 1979 25; Foley & Van Valin 1984) que formaliste (le "linking" : Dowty 1991; Levin & Rappaport 2005; Meinschaefer à paraître; cf., dans le traitement de l'ergativité, le socle sémantique au départ des arborescences : Phillips 1996; Bittner & Halle 1996b), elle a un relent de circularité, parce que la base empirique pour le dire sont les langues, que l'alignement accusatif y est plus répandu que les autres (Mallinson & Blake 1981 73) et que, surtout, les langues accusatives sont sur-représentées dans la construction des idées générales sur le langage (Comrie 1978). Pour ne rien arranger, les résultats de la psychologie ne parlent pas directement à celui qui s'intéresse à l'interface cognition-grammaire autour de *cette question*. Le classique Michotte (1946) sur la causalité, qui fait encore référence, ou des travaux plus récents (Schlottmann *et al.* 2002), portent plus sur les conditions pour qu'une relation de cause à effet soit perçue, ou sur l'acquisition de la notion de causalité (Chaput *et al.* 2001), que sur un possible différentiel d'attention vers la cause ou l'effet. Les travaux sur la conceptualisation des états, événements, actions, etc. font référence à l'agent en tant que composante de la définition des manières d'exister (par exemple Baudet 1990), mais ne s'intéressent pas à sa compétition avec le patient pour le captage de l'attention. Et il en va de même des recherches sur le contenu de la notion d'agentivité (par exemple Leslie 1994) ou sur l'acquisition des rôles agent et patient (Shayan 2008). Une mention particulière doit être faite de

l'expérience menée par Griffin & Bock (2000), parce que Goldin-Meadow (2003) y voit une confirmation de l'ergativité cognitive que révélerait sa propre expérience avec les enfants sourds. Le but est, à l'aide d'un détecteur de mouvements oculaires, de tester le différentiel d'attention sur agent / patient dans la perspective d'une description verbale. Un test de contrôle est mené avec un groupe de sujets dont la seule tâche consiste à observer, sans perspective de verbalisation. Cette partie de l'expérience nous intéresse au premier chef. Sur une image statique où une jeune femme tire à bout portant sur un homme (qui n'a pas l'air de s'en formaliser), les yeux des observateurs passent plus de temps sur le patient que sur l'agent. Il n'est pas sûr cependant que le pistage instrumental du regard, tout séduisant qu'il puisse sembler, garantisse l'accès à une hiérarchisation cognitive des rôles sémantiques. Diderichsen (2001), reprenant sous un autre angle les expériences de Tomlin (1995), émet des réserves sur la relation entre attention visuelle et centralité cognitive.

L'hypothèse (109) reste donc pour l'heure une supputation de linguiste, comparable à celle, émanant de la mouvance fonctionnaliste-typologique, que je rapportais plus haut. Sa formulation crue présente malgré tout l'intérêt de 1. susciter l'explicitation des moyens de sa vérification grâce à la reproduction des tests de fixation oculaire de Griffin et Bock (2000) tout en neutralisant les possibles "bruits" générés par le protocole d'expérience; par exemple, il est nécessaire de neutraliser le trait  $\pm$ humain (cf. Haig plus haut); également grâce à l'évaluation expérimentale des résultats de Diderichsen (2001) sur la lâcheté du lien regard-attention; 2. prédire clairement l'instabilité diachronique qui affecte les grammaires à syntaxe ergative (leur nature *self-defeating* dans les mots de Givón 1981; Estival & Myhill 1988), et, par là, leur rareté statistique en synchronie. Ne serait-ce que provisoirement, accordons-lui le crédit minimalement nécessaire à la poursuite de l'argumentation.

Le retour de l'agent dans l'actance, fondateur de l'ergativité, est la première scène du premier acte d'une évolution historique sous-tendue d'un bout à l'autre par l'accusativité cognitive. Plus généralement et au-delà des langues ergatives le retour, facultatif, de l'agent est en latence dans *tout dispositif forgé pour l'évincer*. Le complément d'agent des passifs à vocation essentiellement fonctionnelle (voir ci-après) est un exemple. Outre les langues européennes nous pouvons penser au kimbundu et au purepecha (cf. 4.3.1). Voici un autre exemple dans une construction qui de prime abord semble radicalement incompatible avec l'expression lexicale de l'agent : **[Du côté du chef de l'Etat] on se dit très préoccupé.**

Nous en sommes à : 1. la tension communicative vers la relégation de l'agent peut amener une génération de locuteurs à prendre pour forme primaire de la proposition une construction jusque là optionnelle où l'expression de l'agent n'est pas un actant; 2. la tension cognitive en faveur de la prééminence de l'agent induit une génération de locuteurs ultérieure à réanalyser comme actant l'expression périphérique de l'agent; et 3. le retour de l'expression de l'agent dans l'actance se fait en préservant son encodage oblique et en lui assignant un statut syntaxique d'objet. Avant de suivre à la trace les possibles évolutions subséquentes, je voudrais souligner qu'un état tout-intransitif ou un état ergatif n'est pas un état

fonctionnellement caractérisable par l'évitement de l'agent de la part des locuteurs. (A la rigueur pouvons-nous imaginer que, pour y reléguer l'agent, le coût en manipulations formelles imposées à la construction soit moindre que dans un état nominatif-accusatif.) En effet, dans un état synchronique tout-intransitif ou ergatif, la forme s'est détachée de la motivation pragmatique qui lui a donné naissance tout comme de nos jours le mot **walfisch** n'éveille chez les germanophones pas plus de rapprochements sémantiques avec les poissons que **whale** chez les anglophones. La meilleure preuve de cette démotivation accompagnant nécessairement la sélection d'une forme comme non marquée est que les locuteurs de samoan ou de futunien peuvent aujourd'hui éprouver le besoin de reléguer l'agent et recourent, eux aussi, à divers procédés grammaticaux pour satisfaire ce besoin (Moyse-Faurie 2000).

#### 4.3.5 REACCUSATIVISATION

Le destin diachronique de l'ergativité homogène (syntaxe et morphologie) semble être de voir son agent, une fois de retour dans l'actance, reconquérir par paliers la prééminence formelle sur le patient, chaque alignement accusatif constaté devant se concevoir comme un symptôme du progrès vers l'instauration, à terme, d'une construction transitive primaire bâtie sur le patron accusatif. Le mécanisme à l'œuvre consiste en la capture par l'expression de l'agent des propriétés subjectales que l'héritage diachronique avait conservées à l'expression du patient. Comme le processus est graduel, nous devons nous attendre à observer, dans un état de langue donné, une certaine dose de diversité dans les scissions affectant la morphosyntaxe. La notion de changement graduel est déjà dans Chung (1977), associée toutefois à la phase d'ergativisation. Je crois pour ma part que comparativement au processus de réaccusativisation ou subjectification de l'actant agent, bel et bien graduel, le retour de l'agent dans l'actance ou ergativisation doit ressembler plutôt — en accord avec ce que suppose Trask — à une de ces phases d'accélération que suggère, en biologie, l'hypothèse des équilibres ponctués de Gould (1985).

Le parcours ainsi décrit est, de nécessité, une simplification.

Il y a d'abord la question de la vitesse du changement. Car à côté du tempo différentiel d'évolution entre la syntaxe et la morphologie — celle-ci, moins exposée aux pressions d'origine pragmatique, restant largement à la traîne (Givón 1973, 1997; Estival & Myhill 1988) — nous devons considérer que malgré quelques intuitions que j'exposerai dans un instant sur la chronologie relative de certaines innovations, il est vraisemblable qu'en un instant donné du temps plusieurs domaines de la syntaxe évoluent à l'amble quoiqu'à des allures différentes. Ainsi, à supposer que la réaccusativisation commence par la coréférence, il n'y a pas de raison pour que les autres domaines de la syntaxe attendent que la coréférence ait totalement abandonné son alignement ergatif pour commencer eux-mêmes à changer. Il se peut même, comme l'atteste le tangut, que celle-ci conserve des restes d'ergativité à des stades avancés de réaccusativisation comme le suggère Kepping (1979) pour qui l'ancêtre des langues tibéto-birmanes était ergatif. A quoi il faut ajouter que d'une langue à l'autre le

parcours vers l'accusativité s'effectue de nécessité à des vitesses différentes, d'où les contrastes dans l'alignement entre langues de la même famille (austronésien, tibéto-birman, pama-nyunga).

Ensuite, rien ne dit qu'il soit inéluctable, et plusieurs autres directions sont susceptibles d'être empruntées par l'évolution. Parmi les plus courantes : les anicroches à l'unidirectionnalité; la création d'un alignement nominatif-absolutif; l'amorphisme ou perte des alignements; et, dans le cas de l'ergativité à déverbal orienté, l'apparition d'un prédicat à déverbal orienté supplémentaire, tourné cette fois vers l'agent. Je les prends dans cet ordre.

Unidirectionnalité. Si le samoan est bel et bien ergatif (Mosel & Hovdhaugen 1992) alors la constitution — envisagée plus haut comme possible — d'une classe de verbes inaccusatifs-CE (section 4.3.1 *in fine*) signifie l'existence de mini-cycles faits d'un passage de tout-intransitif à ergatif et retour. Mais il y a un doute sur l'ergativité du samoan : l'interprétation qu'en fait Naess (2007 58-60) sur la base des auteurs cités ici évoque puissamment, sans que cela soit écrit en clair, le tout-intransitif. Les langues pano sont à ergativité morphologique. Leur syntaxe est accusative à peu près entièrement (Valenzuela 2003), mais leur morphologie est ergative et sans scissions. Le cas ergatif est cognat dans toute la famille. Et sa forme phonologique, **-n**, uniformément polysémique : ergatif, génitif, instrumental, locatif. Ce qui engendre un problème d'étymologie au regard des hypothèses avancées en section 4.3.3 : ce syncrétisme ergatif / génitif / instrumental suppose l'inexplicable convergence de deux origines disjointes, déverbal orienté d'un côté, fournissant le génitif, et verbe passivé ou inaccusatifs-CE de l'autre, engageant l'instrumental (en gros, les types de langues B et A, respectivement, de Trask 1979). Un tel syncrétisme est rarissime (l'autre exemple connu est le tibéto-birman; Palancar 2009). La solution pour le pano se trouve dans les données comparatives d'Oliveira (2012), où figure la langue kaxarari, peu connue et dont l'ergatif est **-l**. Le scénario serait le suivant : le proto-pano avait ergatif **-l** et génitif **-n**, lesquels ont fini par se confondre phonétiquement en [**n**] partout sauf en kaxarari; l'ergatif était donc, par une de ses deux formes, **-n**, originellement apparenté à l'instrumental. L'ergativité pano ne descend pas d'un déverbal orienté. La présence du locatif dans le syncrétisme actuel suggère que la construction génitive faisait, banalement, appel au matériel morphologique de la localisation spatiale. La langue-mère a dû être ergative, du moins morphologiquement. Alors que dans le domaine pronominal certains membres de la famille tendent vers l'accusativité morphologique (à nominatif marqué, wariapano et yaminawa; Valenzuela 2004), d'autres montrent des signes ré-ergativisation. En matsés (Fleck 2003), les pronoms de deuxième personne du singulier s'alignent ergativement; les pronoms de deuxième personne du pluriel le font accusativement; mais les formes plurielles se perdent dans le parler des générations jeunes; le résultat est que le patron ergatif gagne localement du terrain. Creissels (2008b) rapporte, pour l'avar, ce qui pourrait être un autre exemple de ces anicroches à rebrousse poil ...à supposer toutefois que la langue se trouve en cours de réaccusativisation, ce que je ne saurais affirmer.

Nominatif-absolutif. C'est le cas du yucatèque, du mopan, et d'autres langues ou branches dans l'ensemble à prédominance ergative maya (Danzinger 1996; Dayley 1990; Vapnarsky *et al.* 2012). Il y a même une possibilité pour que les deux premières d'entre elles montrent des signes d'une accusativisation en cours sur un terrain déjà nominatif-absolutif : la taille de leur classe d'inergatifs est bien plus importante qu'ailleurs (Lois *et al.* ms.). On observe que certaines langues caribe comme le tiriyo ont, à partir d'un état ergatif, créé une classe d'inergatifs moyennant le figement lexical de l'association d'un verbe transitif et d'un préfixe de réfléchi, engendrant ainsi un état nominatif-absolutif (Meira 2000). Plank (1985) tient pour naturelle l'évolution ergatif > nominatif-accusatif par propagation de la marque d'ergatif aux actants uniques agentifs, et la considère attestée dans les langues kartvèles. Harris (1982b) illustre cette évolution dans une langue de la famille, le géorgien : sur un état ergatif, une petite classe d'inergatifs lexicaux s'enrichit grâce à la réanalyse en verbes intransitifs de formes transitives à actant patient omis (dont le syntagme nominal réfléchi **m/t/s/on corps**). Le basque occidental a parcouru un chemin tout à fait comparable en alimentant, au moyen d'incorporations nominales sur un verbe "léger" transitif signifiant 'faire', une classe originellement minuscule constituée de verbes inergatifs (Aldai 2008; Creissels & Mounole 2012<sup>14</sup> voient comme facteur déterminant dans l'accroissement de cette classe plutôt l'emprunt verbal aux deux langues romanes voisines et son effet sur le choix de l'auxiliaire). En basque — dans le processus décrit par Aldai —, tiriyo et géorgien, l'actant agent d'intransitif a conservé l'encodage ergatif de son étymon actant agent de transitif. L'arrivée dans l'état nominatif-absolutif entraîne une manière de stabilisation diachronique de l'alignement (*cf.* Mithun 2008 sur la profondeur temporelle de cette organisation grammaticale dans les familles iroquoise, caddo et sioux).

Amorphisme. Je n'ai pas d'exemples clairs de syntaxe dépourvue d'alignements hors les langues à morphologie riche et à alignement morphologique nominatif-absolutif (Bhat 1991; Mithun 1991b). La syntaxe des variétés de basque décrites par Rebuschi contient de l'amorphisme — l'accord entre interlocuteurs sur un pivot donné est affaire de contexte énonciatif — mais aussi de la scission (1984 322-329).

Déverbal d'agent. Une langue peut d'emblée ne pas emprunter le chemin de la ré-accusativisation. L'état ergatif se stabilise grâce à l'apparition d'une construction accusative concomitante, qui permet à l'expression de l'agent d'y occuper la position de sujet. Il ne s'agit pas d'un type de cohabitation entre construction ergative et construction accusative comme celui que présente le katukina-kanamari, conséquence de la conservation, pour un patient générique, de la proposition alignée accusativement et remontant à l'époque pré-ergative (voir 4.2.2). Plutôt, dans un état ergatif issu d'un étymon déverbal orienté sur le patient — **le bateau (est) le construit de l'homme** — surgit un deuxième prédicat à déverbal orienté mais cette fois sur l'agent — **l'homme (est) le constructeur du bateau**. Je n'ai pas de preuve empirique de la chronologie implicitement affirmée dans la phrase qui précède : le prédicat

---

<sup>14</sup> Mes remerciements à Denis Creissels pour m'avoir permis de lire ce travail.

déverbal d'agent suivrait de près, mais suivrait quand même dans le temps de la diachronie, le prédicat déverbal de patient. Un indice indirect pourrait être qu'aussi bien en tagalog qu'en movima — car tel est en effet le scénario que j'avance pour ces deux langues — la proposition à déverbal de patient est non marquée par rapport à l'autre (Cena 1977 et De Guzmán 1992; Haude 2010, respectivement). Le katukina-kanamari a créé un prédicat sur le déverbal de patient, à sujet patient. Le movima, un prédicat sur le déverbal de patient, à sujet patient, plus un prédicat sur le déverbal d'agent, à sujet agent. Le tagalog, un prédicat sur le déverbal de patient, à sujet patient, un prédicat sur le déverbal d'agent, à sujet agent, plus plusieurs autres prédicats sur des déverbaux de rôles ordinairement associés à des participants périphériques (lieu, instrument, bénéficiaire, etc.; T. Payne 1982). Notons que cette dernière organisation grammaticale, parfois identifiée comme étant à voix symétriques (Foley 2008), n'est pas totalement exempte de hiérarchisation. La construction à patient sujet est, comme je viens de le signaler, tenue pour primaire par plusieurs auteurs. Sans compter qu'agent et patient se distinguent du reste des rôles en termes de nucléarité : l'actant interne, objet, marqué par le génitif **n-**, exprime toujours l'un de ces deux participants, agent si l'actant externe, sujet, non marqué, est le patient, et patient dans toutes les autres situations (actant externe agent, bénéficiaire, etc.). Cela découle assez naturellement de l'interprétation proposée par Lemaréchal (1991) du type philippin : **ang** est sans rapport avec l'actance et avec la structure informationnelle, il marque l'accession d'un prédicat à la position de syntagme nominal dans un type de langue que Launey (1994) appelle *omniprédicative*; par voie de conséquence **ang**, dans mes termes un *référentiant* (2006), est la seule marque accompagnant le sujet, dépourvu de morphologie de cas; l'objet, actant interne (pouvant toutefois s'extraire du syntagme verbal), prend le référentiant **ang** tout comme le sujet, mais y préfixe l'ancien génitif **n-** du déverbal précurseur pour donner [**nang**], écrit <**ng**> (les termes de *sujet* et *objet* sont de mon crû, sans lien aucun, bien sûr, avec les notions d'agent et patient).

Le katukina-kanamari devrait se trouver en état de précarité diachronique de par son ergativité syntaxique. En revanche, dans la logique de la motivation que j'attribue au surgissement du prédicat sur un déverbal d'agent, le tagalog ne devrait pas connaître cette instabilité, ou du moins pas aussi prononcée, puisqu'il n'y a pas de restriction autre que le choix pragmatique du locuteur pour que l'agent occupe la position de sujet. Saclot (2006) réfute que, comme cela a été prétendu, l'indéfinitude du patient joue un rôle dans ce choix. Il n'en reste pas moins que dans certaines circonstances un facteur fonctionnel semble bel et bien intervenir. La construction orientée vers l'agent dans une conjoncture 'enfants-tuer-chien' est vue comme peu naturelle car elle donne à entendre que les enfants en question sont coutumiers du fait, intrinsèquement prédisposés à tuer des chiens, des [**tueurs-de-chiens**], dans mes termes. L'intérêt de cette observation réside dans l'identification en synchronie d'un trait vestigiel hérité de la nominalisation se trouvant à l'origine du verbe tagalog. Il en irait de même, concernant la stabilité, pour le movima si cette langue n'avait pas durci jusqu'à la cristallisation grammaticale le différentiel de saillance sémantique et pragmatique des agents par rapport aux patients. Je m'explique. Si les agents tendent à être hauts en saillance ("importants" pour le locuteur en termes de la sémantique des entités ou de la hiérarchie des

référents), les patients sont tantôt hauts tantôt bas, avec un penchant net à être bas, surtout dans les verbes prototypiquement transitifs (modification physique du participant), et encore plus net à être inférieurs à l'agent qu'une proposition donnée leur associe. Une construction syntaxiquement ergative met un participant agent, statistiquement haut en saillance, dans une position formellement basse, objet (katukina-kanamari et movima). C'est une situation où la projection de la sémantique (saillance et rôles) sur la forme se fait de façon "inverse". D'où la pente vers une réorganisation qui mette les deux niveaux — sémantique et forme — en harmonie, l'accusativité. Mais cette organisation peut mettre le cap sur la création d'une construction supplémentaire et alternative à partir d'un étymon déverbal d'agent, dans laquelle ce dernier est le sujet et le patient l'objet. Le type philippin l'a fait en y intégrant tous les couples agent / patient indépendamment de la saillance. Le movima est d'abord passé par une phase où la tendance statistique mentionnée ci-dessus se rigidifie en contrainte sémantique, selon un processus de grammaticalisation qui rappelle le mécanisme évoqué par Givón (1994) pour expliquer l'évolution inverse pragmatique > inverse sémantique : une construction motivée par la pragmatique et souvent utilisée peut facilement se grammaticaliser en une règle sémantique obligatoire. Dès lors, la construction ergative ne devrait plus pouvoir exprimer les situations à agent bas en saillance. Face à la construction ergative à agent-haut et patient-bas où le patient apparaît comme sujet et l'agent comme objet ("construction directe" de l'auteur), le movima suscite la construction accusative à agent-bas et patient-haut où l'agent apparaît comme sujet et le patient comme objet ("construction inverse" de l'auteur). De façon générale dans les langues, l'opposition direct / inverse repose sur l'existence de deux ensembles de propriétés liées aux participants et hiérarchisées entre elles — rôles sémantiques d'un côté, saillance de l'autre — et indique si la projection entre ces deux niveaux se fait de manière "naturelle" ou non. Dans cette langue, l'existence du dispositif de direction est un sous-produit de l'architecture ergative primaire, et c'est pourquoi il prend à contre-pied le reste des couples direct / inverse connus (Givón 1994) ainsi que les couples actif / passif là où le passif est déclenché obligatoirement par la hiérarchie de saillance (lummi, Jelinek 1990; tiwa méridional, Comrie 2008b; ch'ort'i, Vapnarsky *et al.* 2012; voir Trask 1979 pour une liste de langues, toutes nord-américaines mais génétiquement séparées). Dit autrement, dans le direct / inverse la saillance se reflète directement dans la forme (pour un rôle donné, [ $\alpha$  hiérarchie de saillance]  $\rightarrow$  [ $\alpha$  hiérarchie morphosyntaxique]) et le direct y est à "sensibilité" accusative, alors qu'en movima *le filtre ergatif induit une projection en chiasme* (pour un rôle donné, [ $\alpha$  hiérarchie de saillance]  $\rightarrow$  [ $-\alpha$  hiérarchie morphosyntaxique]), et c'est l'"inverse" qui s'aligne accusativement. Au demeurant, il ne semble pas y avoir de fatalité dans cet effet du "filtre" ergatif : le huastèque dans l'analyse de Zavala (1994) connaît un inverse, banal en termes de saillance, sur un terreau ergatif. Toutefois, et cela en fait un point de comparaison intéressant pour le rapport ergativité / "inverse" en movima, l'ergativité en huastèque semble bien dégradée (*cf.* la discussion dans Kondic 2012 chapitre 5). Le scénario que je propose pour rendre intelligible l'architecture du movima entraîne une présomption d'instabilité diachronique.

Une question à double détente se pose au moment d'aborder le chemin de la réaccusativisation proprement dite. Puisqu'il s'agit d'y identifier des traits accusatifs qui seraient des innovations, comment distinguer, dans une coupe synchronique montrant des scissions dans la syntaxe, 1. les traits accusatifs innovateurs des traits accusatifs vestigiels tels que la construction accusative du katukina-kanamari? 2. un état d'ergativité en récession d'un état d'ergativité en propagation? La question concerne évidemment aussi la morphologie. Si la réaccusativisation de la syntaxe se fait bien par paliers, la présence de scissions lui est consubstantielle. En morphologie en revanche les scissions peuvent faire partie de la réaccusativisation, comme en balochi — indo-iranien — où s'est produit au perfectif le rétrécissement à la troisième personne d'un alignement ergatif précédemment généralisé (Farrell 1995), ou lui être tout à fait étrangères. Ce serait le cas du tseltal, à syntaxe très largement réaccusativisée mais totalement homogène dans sa morphologie ergative (Vapnarsky *et al.* 2012). Il peut y avoir là un élément de réponse pour les scissions affectant l'encodage. Par exemple les pronoms intralocutifs dyirbal, dont la forme révèle un alignement accusatif, seraient vestigiels (la première et deuxième personne font de bons sujets et de mauvais objets, comme le montrent les systèmes direct / inverse, d'où un penchant pour l'accusativité, c'est-à-dire une résistance à l'ergativité). Un autre élément de réponse par rapport aux scissions dans la morphologie réside dans le caractère conservateur de cette dernière si on la compare à la syntaxe (Givón 1973). Une scission dans l'encodage au sein d'une ergativité aussi récente que celle qu'on peut supposer au dyirbal ne peut pas faire partie du chemin de la réaccusativisation. La réponse simple à la question 1., pas toujours à portée de main, est bien sûr le recours à la méthode comparative en syntaxe (Campbell & Harris 1995; Gildea 1998; Valenzuela 2004; *cf.* le balochi dans le domaine indo-iranien), qui permet de faire le tri entre faits reconstituables et non reconstituables. Pour les langues isolées comme le katukina-kanamari ou le movima on ne peut recourir qu'à la force explicative du scénario reconstruit intérieurement, et sa vraisemblance par rapport à ce qui s'observe ailleurs. Il est clair que si le chemin de la réaccusativisation venait à être validé dans des domaines linguistiques qui se prêtent au comparatisme, tels l'austro-asiatique, le pano, le maya ou les langues d'Australie, nous pourrions en tirer aux fins de reconstruction interne quelque chose de comparable aux outils de reconstruction phonétique que sont les inférences du genre : si [f] et [p<sup>h</sup>] sont supposés se suivre dans le temps, [p<sup>h</sup>] > [f] est plausible et [f] > [p<sup>h</sup>] est improbable. C'est la réponse à la question 2.

La réaccusativisation commence par la coréférence. Mon intuition est que

(111) *si une syntaxe ergative n'a qu'un trait non ergatif, ce trait sera la coréférence; et si une syntaxe ergative a plus d'un trait non ergatif, la coréférence en fait partie.*

Le dyirbal n'a pas de faille dans sa syntaxe ergative (même les pronoms intralocutifs, codés accusativement, contrôlèrent la coréférence sur un mode ergatif). Le yanomami (variété de Xamatauteri), tel que vu par Ramirez (2003), est aussi une langue très homogène, sa seule scission concernant les indices intralocutifs de la morphologie verbale, à alignement neutre ou

accusatif. Au moyen de relevés sur les textes spontanés et d'activités ludiques, Ramirez a traqué systématiquement les pivots coréférentiels sur les séquences de propositions coordonnées pourvues d'un participant commun (**Paul<sub>1</sub> appelle Pierre<sub>2</sub> et Ø<sub>1/2</sub> s'en va**). Le patient est sélectionné à hauteur d'entre les trois quarts et les deux tiers. Même préférence, peut-être un peu moins nette, en katukina-kanamari, à ergativité très homogène également (voir 4.2.2, mais ma base statistique est impressionniste), et dans le domaine de la subordination, où les pressions discursives se font moins sentir, la prédominance du pivot patient se durcit nettement. En eskimo de l'est (Mahieu 2004) la coréférence a totalement basculé du côté de l'accusativité. En jacaltèque, la syntaxe aligne l'actant unique et l'actant patient pour les règles d'extraction (relativisation, interrogation et focalisation), mais la coréférence sélectionne l'actant unique et l'actant agent (Van Valin 2000 synthétisant Craig 1977 et Datz 1980).

Que la réaccusativisation — c'est-à-dire la progressive soustraction des propriétés de sujet à l'actant patient au profit de l'actant agent — commence par la coréférence n'est pas pour nous surprendre. C'est le domaine le plus exposé aux pressions pragmatiques, particulièrement à la manipulation des thèmes dans le discours. Lequel, nous l'avons vu (DuBois, Givón, section 3), privilégie l'agent comme thème résident. De ce fait la réanalyse, c'est-à-dire l'abandon tacite par les locuteurs d'une convention de lecture pour une forme donnée, concomitant à l'adoption tacite d'une nouvelle convention pour la même forme, est grandement facilitée, car le coût formel est zéro. Le dyirbal ne l'a pas démarrée. Le yanomami et le katukina-kanamari, peut-être à des degrés différents, sont en cours. L'eskimo arctique oriental l'a accomplie.

Un domaine également très exposé aux pressions pragmatiques est l'ordre des constituants, mais celui-là a un coût : un ordre alternatif motivé par quelque chose comme la surthématisation (voir 4.1) se fige en ordre primaire. La construction de base de l'hinalug (Kibrik 1972, cité dans Markman & Grashchenkov 2012) montre un actant patient s'interposant entre l'actant agent, initial, et le verbe (les noms des cas sont dans l'original) :

(112) **pHXr,-i**        **ink**    **q'andaetomae**  
           chien-ERGATIF    herbe    manger  
           'le chien mange de l'herbe'

la structure du syntagme nominal à génitif étant

(113) **pHXr,-i**        **q'adzh**  
           chien-GENITIF    queue  
           'la queue du chien'

En raison de cette forte exposition de l'ordre à la pragmatique, ce type de changement dans la tactique ne devrait pas se situer, sur l'axe de la diachronie, loin du basculement de la coréférence. Le katukina-kanamari n'en est pas là : l'extraction de l'actant agent sans

changement de voix est possible, par exemple pour une sur-thématisation, mais elle a les mêmes conséquences sur le syntagme verbal que l'ellipse du syntagme nominal interne : l'actant doit s'y réaliser au moyen des préfixes de personne (voir 4.2.2 exemples (19) et (20)). J'ignore si le facteur coût a une incidence sur cette chronologie, qui ferait par exemple de la sortie de l'actant agent hors du syntagme verbal eskimo — attendue dans la réaccusativisation d'une ergativité à étymon déverbal orienté — un événement postérieur aux changements dans la coréférence. On peut en voir un indice en inuit : certains de ses parlers occidentaux connaissent encore, à titre de variante, un ordre où l'actant agent précède immédiatement le verbe (ordre compatible avec un étymon où l'actant agent est interne au syntagme verbal, comme en katukina-kanamari), alors que l'ensemble inuit a déjà fait passer la coréférence du côté de l'accusativité (voir ci-dessous 4.3.5).

Le parcours vers l'accusativité syntaxique semble se terminer par la relativisation. A noter que pour Van Valin (1981) la relativisation et la topicalisation sont au début et à la fin de l'ergativité syntaxique; pour Shibatani (1991) cette résilience est plutôt le fait, globalement, des constructions à extraction; c'est aussi le sentiment de Polinsky, Gallo, Graff & Kravtchenko (2012) qui relèvent seulement cinq langues tolérant la relativisation de l'actant marqué ergatif parmi les trente deux listées comme morphologiquement ergatives dans le WALS (Comrie 2008a). Il est probable que les opérations d'extraction forment un bloc dans les restrictions qu'impose une syntaxe ergative à l'actant agent, comme en katukina-kanamari et dans plusieurs langues maya. Mais la relativisation, à n'en pas douter, se singularise comme plus résistante lors des phases ultérieures de la réaccusativisation. Dans certaines langues pano et takana (Valenzuela 2006 et Guillaume 2010 respectivement), les relatives représentent l'unique trait ergatif dans une syntaxe tout accusative autrement. L'eskimo, du yup'ik (Miyaoka 1986, cité dans Shibatani 1991) à l'inuktitut (Johns 2007), n'aurait que la relativisation comme trait de syntaxe ergative. Il en va de même, concernant un sous-type de relative, pour le tchoukche (Comrie 1979). Le fait que la relative soit incrustée dans le syntagme nominal — plus "à l'abri" de la pragmatique — pourrait expliquer qu'elle résiste plus longtemps que les autres faits de syntaxe à la réaccusativisation. Sans compter que, peut-être, les (ou certaines) relatives sont à mettre au compte de l'ergativité ubiquiste pour les raisons mentionnées en section 3 concernant leur fonction spécifique auprès des participants introduits dans le discours. A quoi s'ajoute l'aggravant que des nominalisations en fonction de modificateur *dans* le syntagme nominal sont souvent — et à tort — appelées relatives.

Même peu représentée dans les langues, l'ergativité syntaxique a son lot de diversité. Car entre les deux extrêmes du processus évolutif — coréférence innovatrice à un bout, relativisation vestigielle à l'autre — nous devons nous attendre à observer autant d'états de langue différents qu'il y a de domaines de la syntaxe pouvant manifester de l'alignement, ergativité ubiquiste exclue. A multiplier par trois, selon que l'ergativité est sortie d'un étymon à verbe passivé, à déverbal orienté, ou à verbe inaccusatif (voir 4.3.3; et Trask 1979 pour l'idée que les différents avatars synchroniques de l'ergativité sont un sous-produit des formes

se situant à l'origine de la construction ergative). Cela fait à n'en pas douter un bon contingent des multiples phénomènes qu'on voit ici et là mettre au compte de l'irréductible (et "inintéressante") hétérogénéité de l'ergativité. Mais une forme de rationalité les sous-tend.

Supposons atteint le point où la syntaxe est devenue accusative. L'encodage des actants reste intouché, la morphologie — j'insiste — changeant plus lentement que la syntaxe. Un symptôme éloquent de l'arrivée dans ce nouvel état est le surgissement d'une voix passive. Que rien n'empêche, pour un temps du moins, de cohabiter avec un antipassif. Voyons cela.

Je me fais une idée de la *voix* qui suppose l'existence d'une diathèse verbale (structure actancielle inscrite dans le lexique) comprenant, outre les niveaux des encodage, rôles sémantiques et hiérarchie thématique, celui des relations grammaticales (sujet / objet(s) comme actants clairement asymétriques en syntaxe), et au moins deux constructions bâties sur le même verbe lexical mais différant entre elles au regard de la relation que le prédicat entretient avec son sujet sur au moins un des trois autres niveaux constitutifs de la diathèse : cas, rôle, thèmes. Donc, le réfléchi, l'applicatif et le causatif sont des variations intervenant sur la diathèse lexicale mais étrangères au domaine de la voix. Noter que dans le causatif il y a échange du *réfèrent* du sujet, mais le rôle sémantique, l'encodage et la position dans la hiérarchie des thèmes restent intacts. L'incorporation nominale est hybride. Sur un verbe transitif elle laisse intactes les propriétés du sujet dans une langue nominative-accusative. Mais une langue ergative-absolutive pourra mettre à profit la capacité de l'incorporation à induire une récession de la valence pour promouvoir un actant agent au cas absolutif et à la position sujet, le rendant ainsi accessible à certaines opérations syntaxiques. C'est l'effet antipassif, donc engageant la voix, de l'incorporation (tchoukche, Kozinsky *et al.* 1988). L'alutor se sert de l'antipassif *et* de l'incorporation aux fins de relativisation (Kibrik *et al.* 2004 117 & 122). Le lakhota n'a pas de voix (Van Valin 1985), car son alignement nominatif-absolutif, couplé à une morphologie verbale riche, rend superflue la hiérarchisation syntaxique des actants. De nombreuses situations comparables sont attestées en Amérique du Nord (Mithun 2006). A noter que cette mise en avant de la relation du verbe à son sujet dans les changements de voix revient à une simple explicitation de la notion traditionnelle de changement dans "l'orientation grammaticale de la prédication" (Lazard 1997a). La voix peut être à vocation formelle ou fonctionnelle. Dans le premier cas elle promeut un actant à la position de sujet afin de le rendre accessible à certaines règles syntaxiques, ce que fait l'antipassif katukina-kanamari (4.2.2; pour les détails, Queixalós 2013). Dans le second cas elle modifie, à l'un des niveaux de la diathèse, la position hiérarchique du participant exprimé dans l'actant sujet afin de répondre aux stratégies communicatives du locuteur, à l'instar du passif sikuani (Queixalós 2000).

Le pomo central prend sur un verbe transitif un suffixe qui a pour effet d'exclure toute mention à l'agent. Rien dans l'organisation de la proposition primaire ne change. Mithun (2006) voit dans cette forme un passif. Or la langue, nominative-absolutive, ne révèle aucune, ou presque aucune, hiérarchisation syntaxique des actants. Mais le "passif" y répond à toutes

les motivations fonctionnelles qu'on lui reconnaît habituellement (Givón 2001b 125), et à aucune formelle. L'auteure conclut à la dissociation, en typologie, entre passif et sujet. Ma vision de la voix est plus restrictive. Ni tout changement de diathèse est de la voix (par exemple l'applicatif), ni toute relégation de l'agent (/ patient) est du passif (/ antipassif; cf. Primus 1999 248 contre l'existence d'un antipassif en allemand et en anglais; on peut en dire autant du français.). La relation entre le sujet et le verbe est la clé de ces restrictions. Maintenant, qu'une opération de relégation de l'agent puisse présenter des affinités fonctionnelles avec le passif, comme en pomo, n'est pas pour nous surprendre puisque la principale motivation *fonctionnelle* du passif est précisément de reléguer l'agent.

Malgré l'absence d'hierarchie sujet / objet sur les verbes intransitifs, le passif impersonnel est à voir comme une sous-espèce de voix : il change les propriétés (rôle sémantique et hiérarchie thématique) d'un actant auquel son statut d'unique confère une sorte d'équivalence, en termes d'orientation du prédicat, avec le sujet de transitif. Ce changement de voix devrait même être le seul possible dans les langues nominatives-absolutives sans hiérarchisation syntaxique des actants ainsi que dans les langues tout-intransitives.

Dans chaque type de motivation — formelle, fonctionnelle — associée à la voix, la diachronie peut, secondairement, introduire quelque chose de l'autre motivation. Dit autrement, une voix à vocation formelle peut être "cooptée" (Cooreman 1994) pour répondre à des besoins fonctionnels, tels les antipassifs katukina-kanamari (il empiète sur la construction accusative pour rendre un patient générique) et alutor (il promeut l'actant agent aux fins de relativisation, mais il sert aussi à reléguer le participant patient; Kibrik *et al.* 2004 116). Et inversement, une voix à vocation fonctionnelle peut être étendue (dans le sens de Campbell & Harris 1995) pour répondre à des besoins formels : le passif sikuani, morphologiquement non promotionnel et massivement fonctionnel (sémantique et pragmatique), est mis à profit pour permettre à l'actant patient d'accéder à un type de focalisation réservée au sujet.

Un passif à vocation formelle est superflu dans une syntaxe ergative, tout comme un antipassif à vocation formelle dans une syntaxe accusative. Il convient de faire le partage entre cette explication, somme toute synchronique, de l'incompatibilité entre construction primaire ergative et voix passive, et celle de Trask (1979) : pas de voix passive parce que la construction active est directement issue d'un passif. Dans le même esprit mais avec un souci d'aplatissement synchronique entre ergatif et passif, voir Hale (1970). Souci remis au goût du jour par Markman & Grashchenkov (2012). La présence d'un passif à vocation formelle dans une langue ergative devrait donc constituer un indice que la syntaxe a basculé dans l'accusativité (voir l'inuktitut ci-après; pour Trask 1979 un passif dans une langue ergative est toujours plus jeune que la construction ergative). Comme devrait y être superflue la présence d'un antipassif à vocation uniquement fonctionnelle (yidin', Dixon 1977). Dans une langue ergative, la cohabitation d'un passif et d'un antipassif — domaines eskimo, maya, chinook — est par conséquent à appréhender à travers le prisme de la réaccusativisation, qui prédit l'existence d'une phase d'accusativité avancée de la syntaxe comprenant un passif innovateur à

vocation surtout formelle et un antipassif vestigiel largement happé par les motivations fonctionnelles. Quelques aspects de ce dosage se laissent observer dans l'ensemble maya. Ces langues ont adopté des chemins et des vitesses différents dans leur réaccusativisation. Certaines, à prédominance ergative dans leur syntaxe, possèdent encore un antipassif à motivation formelle, la dénommée voix "agentive" ou "à focalisation de l'agent" présente déjà en proto-maya (Smith-Stark 1978) : mam, tz'utujil, k'iche', jacaltèque, ixil (England 1988; Craig 1977; Grinevald & Peake 2012). Trois opérations d'extraction (question sur constituant, relativisation, focalisation) doivent y recourir lorsqu'elles concernent l'actant agent, tout comme en katukina-kanamari. Mais déjà certaines de ces langues voient la fonction pragmatique pointer l'oreille, puisque l'antipassif y sert aussi à reléguer le patient évident ou inconnu. Dans d'autres langues cette construction a cessé d'être contrainte par la syntaxe, et répond à des conditions discursives (akatèque et tsotsil, Grinevald & Peake 2012). Enfin il y a celles comme le tseltal où l'ergativité syntaxique a entraîné dans sa perte cet antipassif. Des constructions appelées "antipassives" par les auteurs existent, mais elles sont à vocation uniquement fonctionnelle (Vapnarsky *et al.* 2012). Côté passif, des langues à prédominance ergative ont des passifs à vocation fonctionnelle, jusqu'à quatre (Craig 1977 73; Grinevald & Peake 2012). Ils s'assimilent à mes yeux aux procédés formellement légers d'éviction de l'agent dont il était question en 4.3.1, avec pour certains une incidence sur l'aspect. Le passif (dit "canonique") en yucatèque et certaines variétés de tseltal sert à l'établissement d'un pivot coréférentiel entre proposition principale et, respectivement, un actant patient ou un possesseur dans la subordonnée (Vapnarsky *et al.* 2012).

Un mot encore sur la voix en maya. Prenons le locuteur d'une langue fortement ergative qui veut énoncer 'Paul agit sur Pierre' et désire focaliser **Paul**. Il doit passer par l'antipassif, où **Paul** prendra la position syntaxique occupée par **Pierre** et ce dernier se verra reléguer soit à la périphérie, soit dans le giron du verbe (incorporation), soit dans la non expression, selon la palette de possibilités que lui offre sa langue. Dans nombre de situations ce locuteur ne laissera pas la syntaxe le forcer à oblitérer une partie importante de l'information à transmettre, 'Pierre'. Si bien que l'antipassif à but strictement formel peut avoir une tendance à conserver l'expression des deux participants de la proposition primaire. Si forte, ladite tendance, que l'expression du patient devient plus ou moins obligatoire. Je vois en cela une caractéristique possible de l'antipassif dans une langue où il répond à de pures motivations syntaxiques. Plusieurs langues maya sont dans cette situation. Le verbe prend la marque du changement de voix, efface le paradigme d'indices ergatifs (actant agent), et conserve le paradigme d'indices absolutifs (unique, actant patient). Les deux participants apparaissent sous des formes (pro)nominales libres après le verbe, dans l'ordre agent + patient. Le patient est sans marque d'oblique (Grinevald & Peake 2012). Toutes les conditions formelles semblent réunies pour un inverse (construction transitive alternative, marquée sur le verbe), et certains auteurs n'ont pas manqué d'avancer cette hypothèse (voir les références dans Grinevald & Peake 2012). Elle me semble relativement infondée. J'observe pour commencer qu'il est des langues exprimant le patient de l'antipassif sans marque oblique (basque; optionnellement en katukina-kanamari). Sans oublier que la classe des morphèmes

adpositionnels en maya semble peu grammaticalisée (noms relationnels). Surtout, il est probable que le patient d'un antipassif ne soit pas un participant aussi périphérique que d'autres participants sans accès à la diathèse verbale, comme ne l'est l'agent du passif dans d'autres langues. Avec des conséquences formelles (contrôle d'expressions anaphoriques : pour l'agent Bolinger 1979, Chomsky 1981 143, Zubizarreta 1985; pour le patient Bittner & Hale 1996a; aussi, pour l'agent, rétention de la marque de pluriel en ute, Givón 2011 250). Rien de tout cela ne fait du patient d'antipassif un véritable actant, comme ce serait le cas pour un inverse (voir aussi la notion de chômeur de la grammaire relationnelle, et surtout celle de passif obligatoire, que Jelinek (1990) distingue scrupuleusement de l'inverse dans les langues salish car les hiérarchies de saillance interviennent dans la motivation de l'inverse avec une force inconnue du passif).

On peut se demander pourquoi une langue ayant fini d'éliminer l'ergativité de sa syntaxe devrait aller plus loin sur le chemin de la réaccusativisation en retravaillant ses alignements morphologiques. Le fait est que la phase morphologiquement ergative et syntaxiquement accusative est beaucoup plus stable diachroniquement, comme le nombre de langues s'y trouvant l'atteste — de fait, la très grande majorité des langues dites ergatives. Leur morphologie entame une réaccusativisation comparativement lente, produit de la discordance entre l'alignement des relations grammaticales et l'alignement de l'encodage des actants (Dench 1981; *cf.* aussi note 42 ci-dessus). Dans cette phase, les langues ayant un historique de réaccusativisation de leur syntaxe et celles dont l'ergativité ne doit rien à une ergativisation initialement homogène, globale, se rejoignent puis marchent de conserve vers l'accusativité. Par exemple, l'option d'étendre la marque d'ergatif à l'actant unique d'intransitif est suivie aussi bien par des langues dépourvues de passé syntaxiquement ergatif (marquage pragmatique de l'agent, section 4.1) que par des langues ayant enduré une réaccusativisation syntaxique (voir cette même section en son début). La récupération d'une marque oblique pour servir d'accusatif est également commune aux langues avec ou sans historique ergatif dans leur syntaxe : d'un côté les variétés les plus orientales du domaine inuit (*cf.* ci-dessous), de l'autre certaines langues iraniennes orientales, ergatives morphologiquement au passé, et se créant un accusatif à tous les temps à partir d'un ablatif ou un génitif tout en alignant au passé l'actant agent sur l'actant unique de l'intransitif (Payne 1980).

La réanalyse d'un antipassif en construction accusative est une piste élégante pour illustrer la réaccusativisation de la morphologie. Elle a été aussi populaire à une époque (Dixon 1980) que l'ergativisation par lecture active du passif (voir ci-dessus 4.3.3). Le scénario historique de Dench (1981) pour l'accusativité dans la branche ngayarda de la famille australienne pama-nyunga est qu'un état analogue à la proposition antipassive dyirbal (114) — membre d'une branche différente — aboutit à un état analogue à la proposition accusative panyjima (115) par simple réintégration dans l'actance de l'expression du patient — de relégué qu'il était dans l'antipassif étymon.

- (114) **bayi**      **ya}a-ø**      **bagun**      **♥ugumbil-gu**      **bu}al-Na-/u**  
 ARTABS homme-ABS ARTDATIF femme-DATIF voir-ANTIPASSIF-NONFUT  
 'l'homme a vu la femme'
- (115) **ngunha-ø**      **marlpa-ø**      **yukurru-ku**      **wiya-rna**  
 DÉM-NOMINATIF homme-NOMINATIF chien-ACCUSATIF voir-PASSÉ  
 'cet homme a vu le chien'

Tout comme cela s'est passé pour le rôle du passif dans l'ergativisation, l'hypothèse de l'antipassif réanalysé en accusatif a connu un certain reflux. Mc Gregor (2007) émet des doutes sur Dixon (1980). Et il est vrai que si pour Dench la réanalyse du datif en accusatif (voir les suffixes encadrés) a bien été précédée d'une phase de réaccusativisation de la syntaxe, on voit difficilement que ces deux changements ne soient pas concomitants dans la diachronie : l'antipassif est réanalysé comme actif et l'actant agent garde ses propriétés morphologiques (cas non marqué) *et* syntaxiques (sujet) de l'étymon. Faisant au passage, de cette sorte particulière de réaccusativisation, un phénomène aussi ramassé dans le temps que je l'ai supposé ci-dessus pour l'ergativisation (voir 4.3.3). Or, la brièveté de cette dernière découle, dans mon optique, d'un phénomène d'usage — sélection opérée par les locuteurs, sous la pression de facteurs sociaux, sur des formes de relégation de l'agent — alors que la réaccusativisation ou montée de l'agent dans la hiérarchie grammaticale est sous-tendue par de tout autres ressorts, oeuvrant bien davantage dans la durée. A noter que Dixon (1994 197) donne de ce scénario une version où entre l'antipassif et l'actif transitif accusatif s'insère une phase de tout-intransitif, le pendant exact de la remarque de Palancar (*cf.* ci-dessus) à propos de la transition entre passif et actif transitif ergatif. Impuissant à creuser davantage cette question ici, je vais tenter d'illustrer, avec le domaine eskaléoute, le chemin de la réaccusativisation dans sa globalité.

Qu'on ne s'y méprenne, ma connaissance limitée des faits obère passablement l'ambition de livrer une image réellement convaincante de ce qui ne laisse pas de m'apparaître comme une saga grammaticale aussi fascinante que peut l'être la diachronie de la galaxie austronésienne ou celle du cycle complet accusatif-ergatif-accusatif qu'ont suivi les langues iraniennes. Voici la poignée de travaux qui sont à la fois ma base de données principale et la source d'inspiration pour plusieurs des hypothèses avancées ci-après : Fortescue (1995, 2000), Tersis (2004), Mahieu (2004, 2009), Johns (2006). Afin que le lecteur puisse tracer la source des informations, je la préciserai par des abréviations transparentes. Comme un auteur n'est pas nécessairement le responsable primaire des données qu'il transmet, on se reportera à mes sources pour y identifier les originales. Une autre abréviation transparente marquera, dans les interstices, quelques miennes conjectures placées en guise de liant, sans quoi le scénario semblerait par trop hachuré, voire inintelligible (leur ensemble constitue, de fait, un programme de vérifications). De crainte que les noms des variantes inuit ne soient source d'une certaine confusion pour des non-spécialistes, je les identifierai plutôt sur une base géographique (une carte est disponible dans Mahieu & Tersis 2009). Mais un bref aperçu généalogique-géographique de l'ensemble n'est sans doute pas inutile. Je commence par lui,

en suivant la classification de Therrien & Tersis (2010) et en procédant à partir des rameaux terminaux de l'arbre.

Les parlers des côtes est et ouest du Groenland constituent le groenlandais ou kalaallisut. Ce dernier s'assemble à l'inuktitut (Arctique oriental et central canadien), l'inukturn (Arctique occidental canadien) et l'inupiaq (Alaska) pour former l'inuit. L'inuit, le yup'ik (Alaska occidental, central et méridional, Sibérie) et le sireniksi (Sibérie) forment l'esquimo. Leur séparation remonte à il y a mille ans. L'esquimo et l'aléoute, séparés depuis quatre mille ans au plus, sont les deux branches de la famille eskaléoute, aujourd'hui bien établie par les comparatistes. L'eskaléoute pourrait descendre d'un entrelacs de langues et dialectes localisé il y a huit mille ans sur les grands fleuves de la Sibérie méridionale, dont auraient fait partie les ensembles chukotko-kamchadal, yukagir et finno-ougrien (dans le sens élargi d'ouralien) (Fr0, Mh9).

L'état initial de l'itinéraire que nous allons suivre pourrait se situer dans cet hypothétique conglomérat sibérien. Le prédicat à déverbal orienté vers le patient aurait surgi à ce moment-là, l'eskaléoute penchant vers l'ergativité et le finno-ougrien vers l'accusativité, d'où la ressemblance frappante entre la construction ergative de l'un et la conjugaison objective de l'autre (Mh9). Un conditionnement plausible pour leur divergence ergatif / accusatif est que dans le syntagme nominal le premier possède une marque explicite de cas génitif — futur cas ergatif — et le deuxième non (Mh9).

*Excursus.* Je profite de l'occasion pour revendiquer l'attention qui est portée dans le présent travail aux *motivations fonctionnelles générales* induisant l'évolution des alignements, à distinguer impérativement des *conditions formelles particulières* qui dans un état de langue donné aiguillent l'évolution subséquente vers tel résultat formel ou vers tel autre.

Mais plaçons plutôt en proto-eskaléoute, terrain plus affermi par le comparatisme, l'état initial. Dans le syntagme nominal, la possession se marque doublement : sur le nom dominant par un suffixe pronominal exprimant le possesseur, sur le nom génitif par la marque de dépendance **-m** (Mh9). Le verbe n'héberge dans sa morphologie que l'actant agent, dont l'indice arrive après un suffixe modal **-ku** (Mh9). L'actant agent pourrait avoir le statut de sujet (Qx). Lorsqu'exprimé comme syntagme nominal, il porte une marque casuelle phonologiquement zéro (Qx). L'actant patient nominal prend une marque de cas explicite, accusative, apparentée phonologiquement à la marque oblique des adjoints-instruments (Mh9). Cette construction serait nominative-accusative. Ni inaccusative-CE (l'ergativisation subséquente se serait faite différemment; voir ci-dessus 4.3.3), ni antipassive (il n'y a pas de véritable ergativité dans le paysage grammatical) (Qx). La même marque de dépendance **-m** indique aussi la subordination du verbe et vient s'insérer, dans la morphologie verbale, entre le mode et l'indice actanciel exprimant l'agent (Mh9). Les subordonnées, avec leur marque de dépendance identique au génitif et leur agent exprimé à la manière du possesseur, ont un fort

air de nominalisations orientées vers le patient (Qx). Le syntagme nominal "possesseur" agent, porteur de la marque de génitif, y est interne au syntagme prédicatif où il précède le déverbal orienté (Mh9). Le syntagme nominal actant patient occupe la position de sujet, sans marque de cas explicite, si bien que nous avons ici cet état où tous les prédicats subordonnés sont intransitifs, certains d'entre eux se constituant sur une nominalisation orientée vers le patient accompagnée de son complément adnominal agent marqué au génitif (Qx).

L'évolution vers l'ergativité syntaxique trouve son aboutissement dans la réanalyse de la forme des subordonnées en forme des propositions indépendantes et verbales (Mh9), pourvues d'un sujet actant patient puisque le prédicat est orienté vers lui. Les deux actants conservent leur encodage casuel, l'actant agent son génitif devenu ergatif, l'actant patient son absence de marque (ou "zéro"). Nous voici dans l'état d'ergativité homogène (syntaxe et morphologie), en tous points semblable à celui du katukina-kanamari : l'expression de l'agent a réintégré l'actance, et par le bas, en position d'objet (Mh4). Cette arrivée dans l'ergativité homogène s'est-elle produite en eskaléoute ou bien en eskimo? Je n'ai pas les moyens de le dire, et recourrai à l'abduction en supposant qu'elle a eu lieu en eskaléoute. Une fois en place l'ergativité syntaxique, la réaccusativisation — la capture par l'actant agent des propriétés syntaxiques de sujet détenues par l'actant patient (Mh4) — doit commencer sans tarder.

Advient la séparation entre l'eskaléoute et l'eskimo. L'aléoute parcourt le chemin vers l'accusativité à grande vitesse, puisqu'il ne lui reste aujourd'hui qu'un unique trait d'ergativité. L'accélérateur du changement réside dans la phonologie : l'érosion des syllabes finales a démantelé le système casuel — collisions et disparitions — n'épargnant que le cas marqué sur le syntagme actant agent lorsque l'actant patient est exprimé par les seuls indices verbaux (Fr0). Côté eskimo, le mouvement a été non seulement plus lent, mais aussi plus différencié, en raison sans doute de la dispersion territoriale des groupes humains. Et, détail digne d'intérêt, ce mouvement montre un notable isomorphisme entre diachronie et géographie : plus on s'éloigne vers l'est et plus on s'écarte du patron ergatif homogène (Mh4). L'accélération du changement en raison directe de la distance géographique vers l'est affecte aussi les domaines de la flexion, du lexique, et de la phonologie (Mh4).

Le syntagme nominal agent sort du syntagme prédicatif pour se placer en position initiale de proposition, avant le syntagme nominal exprimant le patient (Mh4). Dans mon hypothèse, le basculement de la coréférence est le tout premier pas de la réaccusativisation, et son alignement accusatif est commun au domaine eskimo (Mh4), à l'exception de sa branche occidentale, le yup'ik, qui conserve l'anaphore absolutive dans les coordonnées (T. Payne 1982). La sortie de l'expression de l'agent hors du syntagme prédicatif pourrait être le second pas. Hélas pour la mise en séquence chronologique, les éventuelles règles de coréférence restent insaisissables dans les états de langue anciens et non écrits. Une forme de passif apparaît (Reed *et al.* 1977)<sup>15</sup>. Peu usitée en yu'pik (Anthony Woodbury, comm. pers. à Allen

---

<sup>15</sup> Merci à Willem de Reuse pour la mise à disposition de cet ouvrage.

& Schröder 2003), et absente du yu'pik sibérien (Willem de Reuse, comm. pers.), elle constitue vraisemblablement, dans un contexte encore fortement ergatif, un simple procédé de relégation de l'agent (4.3.1) (Qx). Mes données sur la voix en eskimo ne permettent pas d'aller très loin dans la vérification d'une possible corrélation entre la cohabitation des voix passive et antipassive et la phase dans laquelle la langue se situe par rapport aux alignements syntaxiques. Encore moins dans l'observation de son corollaire, les motivations formelles / fonctionnelles des voix. Quelques indications sur l'antipassif apparaîtront de ci de là dans ce qui suit. Le passif, présent sur presque tout le domaine, s'est davantage dérobé à mon observation<sup>16</sup>.

La scission de l'eskimo en yup'ik et inuit se produit alors que l'ergativité est dans une phase transitoire, par certains côtés déjà sur la pente de la réaccusativisation, nous venons de le voir, et par d'autres toujours en cours de stabilisation (Qx), puisque la réanalyse de la morphologie nominalisante en mode indicatif a lieu en inuit (Mh9). Nouvelle preuve de la nature fugace de l'ergativité syntaxique. Le yup'ik de son côté évolue plus lentement. Dans sa variété de l'Alaska central la sortie de l'actant agent hors du syntagme prédicatif n'est pas achevée aujourd'hui. Ainsi, l'ordre [actant-agent verbe actant-patient] y est encore aussi commun que l'ordre [actant-agent actant-patient verbe] (Fr5).

En inuit, une nouvelle construction apparaît, alternant avec la proposition active ergative primaire. Dans cette nouvelle forme, un patient défini s'exprime dans l'actant sujet d'un prédicat à déverbal orienté où l'agent est complément adnominal (Mh9). Il est clair que si l'histoire semble vouloir se répéter, c'est parce que la construction ergative, en devenant la forme primaire de la proposition indépendante, a perdu toute motivation fonctionnelle (Qx). Nouvelle preuve, cette fois, que la vitesse des évolutions est hautement variable : pendant que ce possible nouveau cycle s'amorce, un dialecte parlé à l'ouest de l'île Victoria continue à construire ses prédicats à deux participants sur des déverbaux (Mh4). La forme phonologique du nominalisateur est la preuve qu'il s'y agit bien d'un trait vestigiel.

Du côté arctique oriental la sortie de l'actant agent hors du syntagme prédicatif est plus avancée qu'en yup'ik, mais pas, non plus, parachevée. L'ordre [actant-agent verbe actant-patient] y est encore possible, quoique statistiquement minoritaire (Mh4). De fait, et cela est plus clair dans certains dialectes que dans d'autres, l'actant agent n'est pas entièrement investi des propriétés syntaxiques du sujet (Mh4). Par exemple l'accès à la relativisation (rappelons-nous que la relativisation est, de mon point de vue, résistante à la réaccusativisation) doit passer par la promotion de l'actant agent à la position de sujet au moyen de l'antipassif (Mh4, Johns 2007), alors que par ailleurs ce dernier est déjà à vocation essentiellement fonctionnelle (Jh). L'antipassif prend un actant agent sans marque casuelle explicite, et un adjectif-patient à l'instrumental **-mik** (Jh). Eu égard à leur localisation sur le chemin de la réaccusativisation, les variantes de l'inuktitut se sont notablement distancées entre elles, plus conservatrices à l'ouest,

---

<sup>16</sup> J'essaie, malgré tout, de tirer le meilleur parti de discussions répétées avec Nicole Tersis, que je remercie pour sa disponibilité.

plus novatrices à l'est (Jh). Par exemple les dialectes orientaux connaissent un rééquilibrage entre la construction ergative et la construction antipassive en termes de marquage pragmatique, une voie de la réaccusativisation que nous avons déjà envisagée plus haut : l'antipassif tend à devenir la forme primaire de la proposition active (Jh). En itivimiut (Carrier 2012 105)<sup>17</sup> il est dix fois plus fréquent que sa contrepartie ergative. Dans une proportion exactement inverse de celle observée en katukina-kanamari (section 4.2.2). C'est le tour le plus spontanément proposé au linguiste par le locuteur dans les dialectes orientaux (Johns 2007). Quelques auteurs l'appellent d'ailleurs "construction accusative". Beach (2003) démontre que le complément patient a les propriétés syntaxiques d'un actant. Pour Johns (2007), son cas est un "presque accusatif". A quoi il faut ajouter que les noms propres y sont acceptés en position de complément-patient. Ce détail est révélateur de ce qui m'apparaît comme le cycle du complément patient de l'antipassif dans la réaccusativisation : 1. en phase d'ergativité syntaxique pleine, le participant patient relégué par l'antipassif doit pouvoir s'associer tout type d'entité, puisque le recours à la construction est juste un moyen de mettre l'actant agent en position d'accéder à des opérations syntaxiques; ce patient devra accueillir des entités spécifiques, référentielles, définies, et donc aussi celles désignées par un nom propre; 2. au cours de la phase de dégradation de l'ergativité syntaxique l'antipassif se verra coopté par les motivations sémantiques et pragmatiques; l'antipassif katukina-kanamari semble avoir déjà commencé, qui penche vers des patients génériques sans vraiment s'y engouffrer puisque d'une part il admet, entre autres éléments à référence spécifique, des noms propres (*cf.* exemple (65) avec **Hiowai**) et d'autre part il reste en concurrence sur ce point avec la construction accusative (*cf.* 4.2.2); 3. plus tard, un antipassif à base fonctionnelle contiendra un patient relégué sémantiquement et / ou pragmatiquement (j'omets la motivation aspectuelle); les entités fortement individuées s'en trouveront exclues, particulièrement celles désignées par un nom propre; c'est l'état des dialectes occidentaux de l'inuktitut (Johns 2007); et 4. une fois la bascule sur la construction accusative opérée, le patient est un objet et la restriction sur le nom propre ne l'atteint plus. Remarquablement, la morphologie de l'itivimiut (Carrier 2012 89) répercute l'entrée du complément patient dans l'actance par une évolution phonologique **-mik** > **-mit** observable chez les locuteurs de moins de 25-30 ans. Qui plus est, la présence / absence du morphème d'antipassif introduit une distinction aspectuelle (Spreng 2005), laquelle va en s'accroissant en groenlandais (Bittner 1987) mais que Carrier (2012 100) minimise pour l'ensemble du domaine eskimo. Certains dialectes ont commencé à rendre agrammaticale la construction ergative lorsque les deux actants sont de troisième personne. Aux personnes intralocutives la situation est confuse (Jh). Preuve que la renégociation est en cours (Qx).

Le groenlandais occidental se situe, sur le chemin de la réaccusativisation, en un point proche des dialectes plus innovateurs de l'inuktitut (Tr). L'antipassif est à motivation fonctionnelle, utilisé pour les patients indéfinis (Kalmár 1979). Certains dialectes de l'inuktitut et le groenlandais innuivent sur le passif. Ce qui n'était, dans tout le domaine, qu'un procédé de

---

<sup>17</sup> Je remercie Denis Creissels de m'avoir permis l'accès à ce travail.

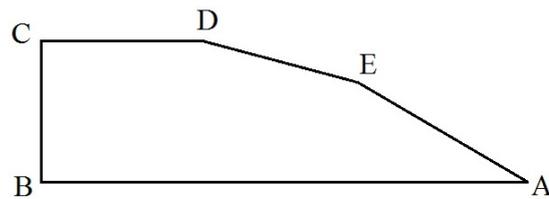
relégation de l'agent (Qx) devient, dans leur état avancé d'accusativisation, un mécanisme syntaxique (Michael Fortescue, comm. pers. à Nicole Tersis). Par exemple, dans le dialecte itivimiut de l'inuktitut, le passif est employé aux fins de coréférence et les propriétés sémantiques ou pragmatiques de l'agent y sont non pertinentes (Carrier 2012 118). En somme, le passif est réquisitionné ("coopté" dans le sens de Cooreman 1994) pour promouvoir le complément patient à la position de sujet, et de ce fait voit l'émergence d'un complément d'agent optionnel (*cf.* le besoin de préserver l'information sur les participants lorsque le changement de voix se fait à des fins syntaxiques), sous forme d'allatif (Mh4). Ce marquage oblique du complément d'agent fait toute la différence entre une forme passive finie opérant dans une syntaxe récemment devenue accusative, et la forme déverbale passive se trouvant, pour tout le domaine, à la source de la construction ergative, dans laquelle l'actant agent est marqué au génitif. Le passif nous livre bien une vue aérienne du chemin de la réaccusativisation suivi par l'esquimo : absent à l'extrême ouest, présent à vocation fonctionnelle au milieu (Qx), présent à vocation formelle à l'extrême est.

En groenlandais oriental la subjectification syntaxique de l'actant agent est achevée (Tr), autrement dit la syntaxe est devenue accusative. Mais la réaccusativisation de la langue continue sur sa lancée. Les indices verbaux, héritiers de la flexion nominale, s'y sont davantage compactés qu'ailleurs (Tr). Les consonnes finales étant devenues implosives — moins audibles —, elles ont pour effet d'abaisser la fréquence d'apparition du cas ergatif (Tr), reproduisant, sans doute à des siècles de distance, le parcours de l'aléoute (Qx). Carrier (2012) rapproche aussi de l'aléoute certains dialectes de l'inuktitut (dont l'itivimiut) par rapport aux : 1) affinités entre la construction transitive de base du premier et la construction antipassive des seconds (102 et suivantes); 2) restrictions — survenues récemment dans les seconds — sur l'utilisation de la construction ergative (112 et suivantes). Ainsi donc, la construction ergative tend, ici aussi, à céder du terrain devant la construction issue de l'antipassif (Mh4, Tr). Par contrecoup, dans sa course vers l'accusatif la marque d'instrumental associée au complément patient s'amuit phonologiquement en **-ni** (Tr).

#### 4.3.6 LE PENTAGONE

Je terminerai en proposant une visualisation du scénario diachronique dont j'ai voulu montrer l'existence au long de ce travail. On peut y voir le modèle global d'une trajectoire dont certaines langues ne font qu'emprunter un tronçon. Son pouvoir explicatif réside dans l'hypothèse que, malgré les légères réserves exprimées plus haut (simplification), les langues le parcourent toujours dans le même sens (l'ordre alphabétique dans le schéma). Cela ne veut pas dire que les langues commencent en A : sur l'axe du temps, une langue ne commence nulle part. Les segments entre A, B, C... sont les moments où l'œil de l'observateur se pose sur un objet de la nature.

(116)



**AB** figure l'état accusatif, stable, donc très représenté dans les langues du monde.

**BC** résulte de la fixation, en formes primaires, de constructions à relégation de l'agent, comprenant le verbe passivé, le déverbal orienté, et l'accusatif-CE. L'absence de proposition transitive primaire constitue un état suffisamment instable pour être très peu représenté dans les langues (même en tenant compte des cas où il a pu passer inaperçu). Le maori est en phase d'entrée en **BC** (fréquence de la forme passive). Le lezgh vu par Mel'čuk s'y trouve (tout-intransitif). Le movima est en phase de sortie (reverbération des prédicats déverbaux et actancialisation concomitante du complément interne).

**CD** fait suite au retour de l'agent dans l'actance des constructions de **BC**, où le patient est sujet. L'agent effectue son entrée par le bas, dans la position d'objet. C'est l'ergativité homogène, syntaxique et morphologique, isomorphe (parallèle) à **AB**, et correspondant aux "relations grammaticales *inversées*" de Levin (1983) et Manning (1996) (mes italiques). Un antipassif pourvoit à la promotion syntaxique de l'actant agent. Le statut formellement bas de celui-ci devrait être source d'instabilité en vertu de l'accusativité cognitive, d'où la rareté des langues relevant de cette phase, telles le katukina-kanamari, le dyirbal et le yanomami vu par Ramirez.

**DE** est le trajet que parcourt l'agent dans sa reconquête des propriétés de sujet. Cette phase se caractérise par une syntaxe scindée et une morphologie ergative compte non tenu, toutefois, des marquages différentiels (scissions dans l'encodage). Quelque part entre **D** et **E** surgit le passif à vocation syntaxique. Parallèlement l'antipassif acquiert une fonction sémantique-pragmatique. Plusieurs langues maya dont le jacaltèque représentent ce segment.

En **E** la syntaxe a basculé dans l'accusativité.

**EA** reflète l'état où se trouve la majorité des langues ergatives : syntaxe accusative, morphologie ergative. Les seules dont on puisse dire à bon escient que le sujet de l'intransitif a les mêmes propriétés que l'objet du transitif (et encore, à condition de n'être pas trop attentif à la séparation entre les niveaux de structure). Le warlpiri (Bittner & Hale 1996b) en fait partie. Ici se situe un phénomène de greffe. Des langues dépourvues de l'historique **BCDE** rejoignent le chemin de la réaccusativisation en **EA**. Ce sont celles dont l'ergativité n'est — pour filer la métaphore végétale — qu'une